



Assemblée générale

Distr. générale
19 mai 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 139 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2024

Projet de budget-programme pour 2024

Titre II
Affaires politiques

Chapitre 3
Affaires politiques

Missions politiques spéciales

Missions d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq pour 2024, dont le montant total s'élève à 98 462 400 dollars (déduction faite des contributions du personnel).

* [A/78/50](#).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission	3
A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022**	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024***	16
1. Montant total des ressources nécessaires	16
2. Effectifs nécessaires	18
3. Ressources financières	32
4. Analyse des ressources nécessaires	33
II. État d'avancement des travaux de rénovation des locaux du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad	40
III. État d'avancement des travaux de réaménagement du bâtiment de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq à Koweït	40
 Annexes	
I. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	42
II. Organigramme et répartition des postes pour 2024	44

** La partie consacrée au projet de plan-programme pour 2024 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 7 de la résolution [77/267](#).

*** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

I. Vue d'ensemble de la Mission

(98 462 400 dollars)

Avant-propos

La formation du nouveau Gouvernement iraquien à la fin de 2022, un an après les élections d'octobre 2021, offre aux autorités iraquiennes l'occasion de s'attaquer aux problèmes pressants auxquels font face le pays et son peuple, les priorités fixées dans le programme de travail du Gouvernement étant la lutte contre la corruption, le taux de chômage élevé et la faiblesse des services publics.

La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) accompagnera l'Iraq sur la voie de la paix, de la sécurité et du développement durable en facilitant les réformes en cours, en encourageant un dialogue institutionnalisé entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan et en prêtant ses bons offices aux fins de la mise en œuvre rapide de l'Accord de Sinjar et de l'aboutissement des négociations de Kirkouk. Elle restera également étroitement associée aux efforts déployés par l'Iraq pour relever les grands défis en matière d'environnement, notamment la pénurie d'eau, et pour faire face aux tensions régionales et à la dynamique géopolitique générale, qui mettent à mal la stabilité du pays.

Le respect des normes internationales en matière de droits humains est aussi une priorité. La Mission continuera de contribuer à la protection de l'espace civique, au renforcement des institutions chargées des droits humains, à la garantie de l'égalité et à la promotion de l'établissement des responsabilités. La recherche de solutions durables et le retour des citoyens iraqiens se trouvant dans le nord-est de la République arabe syrienne, notamment au camp de Hol, demeurent également des objectifs importants.

Dans ce contexte, le soutien qu'apportent l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble continue d'être essentiel. La MANUI continuera d'opérer conformément à ses objectifs à long terme et d'aider l'Iraq à prendre pleinement en charge les problèmes actuels et futurs afin d'instaurer une paix, une sécurité et un développement durables.

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq
et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq
(Signé) Jeanine **Hennis-Plasschaert**

A. **Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022**

Orientations générales

Mandats et considérations générales

1. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) est chargée de fournir des conseils, un appui et une assistance au Gouvernement et au peuple irakiens, de manière à favoriser un dialogue politique inclusif et la réconciliation aux niveaux national et local. Son mandat est défini dans les résolutions 1483 (2003) et 1500 (2003) du Conseil de sécurité, lequel l'a élargi dans ses résolutions 1770 (2007) et 2107 (2013) et reconduit dans ses résolutions 1830 (2008), 1883 (2009), 1936 (2010), 2001 (2011), 2061 (2012), 2110 (2013), 2169 (2014), 2233 (2015), 2299 (2016), 2367 (2017), 2421 (2018), 2470 (2019), 2522 (2020), 2576 (2021) et 2631 (2022). Dans sa résolution 2631 (2022), le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 31 mai 2023.
2. La MANUI continuera, à la demande du Gouvernement irakien, d'organiser des campagnes de sensibilisation et des missions de bons offices pour promouvoir un système politique inclusif. Elle accompagnera le dialogue sur les différends en cours, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord de Sinjar et les frontières intérieures contestées dans la province de Kirkouk. Elle fournira des conseils au Gouvernement dans le cadre de la révision de la Constitution et dispensera conseils et appui en vue de l'exécution des opérations électorales. Elle favorisera également le dialogue et la coopération au niveau régional, notamment sur les questions relatives à la sécurité des frontières, à l'énergie, à l'environnement, aux changements climatiques et aux réfugiés. Elle aidera le Gouvernement et le peuple irakiens à : progresser sur la voie de la réconciliation intercommunautaire et nationale, y compris s'agissant des questions liées aux minorités ; faire avancer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et prendre en compte les questions de genre ; promouvoir l'établissement des responsabilités, la protection des droits humains et l'état de droit ; appuyer les activités de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) à répondre de ses crimes, conformément à la résolution 2379 (2017) du Conseil de sécurité ; renforcer les mesures de protection de l'enfance, notamment les mécanismes de réadaptation et de réintégration des enfants ; lutter contre le terrorisme, notamment au moyen de mesures de prévention de la radicalisation ; réformer le secteur de la sécurité. En vertu de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, la MANUI encouragera, soutiendra et facilitera également l'action menée pour faire rapatrier tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou leurs dépouilles et restituer les biens koweïtiens, notamment les archives nationales.

Programme de travail

Objectif

3. L'objectif auquel la Mission contribue est d'instaurer durablement la paix, la sécurité et le développement, tout en réaffirmant l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Stratégie et facteurs externes pour 2024

4. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, la Mission :
 - a) S'emploiera à promouvoir un dialogue inclusif entre les acteurs politiques, notamment en menant de vastes concertations avec les parties prenantes institutionnelles et en fournissant des conseils et des recommandations sur les principales questions de politique générale et leur mise

en œuvre, afin d'obtenir parmi ces acteurs un large consensus, de renforcer la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles et de restaurer la confiance de la population à l'égard de l'État ;

- b) Collaborera étroitement avec les institutions législatives et exécutives irakiennes afin de les aider à élaborer, à adopter et à mettre en œuvre des réformes législatives et constitutionnelles qui favorisent un développement politique et socioéconomique fondé sur les droits à plus long terme ;
- c) S'emploiera à promouvoir le dialogue et la réconciliation intercommunautaires, à apaiser les tensions locales et à renforcer la cohésion sociale, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord de Sinjar, l'aboutissement des négociations de Kirkouk et le règlement des différends liés aux territoires contestés ;
- d) Favorisera la tenue, selon un calendrier défini, d'un dialogue institutionnalisé et structuré entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan portant sur les questions en suspens, telles que le budget fédéral, le partage des ressources et des recettes pétrolières, le contrôle aux frontières, les questions de sécurité et les frontières intérieures contestées afin de parvenir à une solution durable et consensuelle, dans le respect de l'article 140 de la Constitution irakienne ;
- e) Fournira des conseils techniques aux institutions électorales irakiennes et renforcera leurs capacités, et appuiera la planification et la préparation des opérations électorales ;
- f) Aidera le Gouvernement irakien à amener les auteurs de violations des droits humains à répondre de leurs actes afin d'instaurer un plus grand climat de confiance entre le Gouvernement, les institutions judiciaires, la société civile et les communautés ;
- g) Continuera de suivre l'évolution de la situation relative aux droits humains et de communiquer des informations à ce sujet afin d'appuyer l'action menée par le Gouvernement pour protéger et promouvoir ces droits conformément à la Constitution irakienne et aux obligations internationales du pays ;
- h) Fournira un appui technique en vue de renforcer les capacités institutionnelles et les politiques et pratiques nationales visant à protéger l'espace civique et démocratique et les libertés et droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique, le droit à la liberté et le droit de toutes les personnes à ne pas être soumises à des détentions arbitraires, des enlèvements, des disparitions forcées ou la torture ;
- i) Soutiendra la réforme du droit pénal et des politiques y relatives afin de garantir le respect des procédures régulières et du droit à un procès équitable et concourra à amener les auteurs à répondre de leurs actes et à garantir des réparations pour les victimes, notamment les victimes de violences fondées sur le genre, de violences domestiques et de violences sexuelles liées aux conflits ;
- j) Œuvrera en faveur du développement durable à long terme en coordonnant les efforts des acteurs nationaux et internationaux ;
- k) Favorisera, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, les initiatives de stabilisation, de relèvement et de consolidation de la paix, y compris la réforme du secteur de la sécurité et l'action de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, en particulier ceux qui constituent une menace pour la sécurité et la stabilité, notamment la pénurie d'eau, la désertification et la sécheresse ;
- l) Veillera à ce que l'aide au développement réponde aux priorités du Gouvernement et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2020-2024 ;
- m) Encouragera, soutiendra et facilitera l'action menée pour faire rapatrier tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou leurs dépouilles et restituer les biens koweïtiens, notamment les archives nationales.

5. Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
 - a) Mise en œuvre d'un programme gouvernemental prévoyant les mesures qui s'imposent pour concrétiser la volonté de réforme exprimée par le peuple iraquien, notamment sur le plan économique et en matière de lutte contre la corruption ;
 - b) Mise en œuvre de réformes constitutionnelles élaborées de façon consensuelle dans le cadre des examens menés par les commissions présidentielle et parlementaire chargées de réviser la Constitution ;
 - c) Mise en œuvre de lois et d'autres mécanismes politiques et de sécurité indispensables à la consolidation des relations entre Bagdad et Erbil ;
 - d) Renforcement d'une gouvernance locale inclusive et réconciliation entre les communautés, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Sinjar et des négociations de Kirkouk relatives aux frontières intérieures contestées ;
 - e) Amélioration de la capacité des institutions électorales iraqiennes à organiser des élections libres et régulières dirigées et prises en charge par l'Iraq, renforcement de la participation de la population aux élections et acceptation des résultats par le peuple ;
 - f) Respect des normes et principes relatifs aux droits humains fondamentaux ;
 - g) Préservation et élargissement de l'espace civique et démocratique, notamment de la liberté d'expression, du droit de réunion pacifique et du respect de la dissidence ;
 - h) Augmentation du nombre de poursuites et de sanctions pour violations des droits humains et atteintes à ces droits (notamment celles commises dans le contexte de manifestations) ainsi que pour faits de violence domestique ou fondée sur le genre et amélioration des réparations pour les victimes ;
 - i) Respect accru des normes de procès équitable et des garanties d'une procédure régulière, notamment en ce qui concerne la prévention de la torture et des mauvais traitements infligés aux détenus ;
 - j) Réduction du nombre de personnes déplacées depuis longtemps, y compris du fait des changements climatiques, et appui coordonné à la recherche de solutions durables au moyen d'un mécanisme de coordination par zone ;
 - k) Appui aux rapatriés et promotion de la résilience dans le cadre de l'action de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.
6. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, la MANUI collabore avec des donateurs internationaux et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dont 22 sont résidents et 5 non-résidents. Les domaines de travail à cet égard comprennent la reconstruction, la réforme économique, le soutien aux institutions électorales iraqiennes et le développement de leurs capacités, le développement durable et la lutte contre les changements climatiques. La Mission facilite également la coordination des activités menées avec des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, la Société financière internationale et le Fonds monétaire international. Elle guide ainsi des organes nationaux essentiels chargés du développement ou de l'action humanitaire (Comité exécutif pour le relèvement, la reconstruction et le développement, Forum des partenaires de développement, Équipe spéciale chargée de la stabilisation, Groupe de travail pour le retour des personnes déplacées, Comité de coordination des organisations non gouvernementales pour l'Iraq et Partenariat « Prospects », par exemple) ou participe à leurs activités.
7. En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, la Mission collabore également avec l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre d'un large éventail d'activités visant à promouvoir et à protéger les droits humains et l'état de droit, en particulier en ce qui concerne les questions liées aux femmes et aux minorités ethniques et religieuses ou ayant trait aux violations graves commises contre des enfants dans les situations de conflit armé. Elle collabore en particulier avec l'équipe de pays des Nations Unies pour aider les administrations nationales et locales et les

organisations religieuses à faire comprendre les conséquences de l'extrémisme violent sur la société iraquienne. Elle appuie également les travaux menés par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes. En outre, elle collabore avec le Programme des Nations Unies pour le développement pour aider le Gouvernement iraquien à réformer le secteur de la sécurité et à renforcer les capacités des institutions électorales du pays.

8. Les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2024 :
 - a) Le Gouvernement et le Parlement poursuivent la mise en œuvre des priorités définies dans le programme de travail du Gouvernement fédéral ;
 - b) Les élections prévues dans la Région du Kurdistan se tiennent en 2023 et les élections des conseils provinciaux irakiens ont lieu fin 2023 ou début 2024 ;
 - c) Le Gouvernement iraquien et les autres parties prenantes du pays progressent dans l'adoption et la mise en œuvre de réformes politiques, économiques, électorales et constitutionnelles dans des domaines prioritaires, notamment la corruption, le chômage et les services publics ;
 - d) Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan nouent un véritable dialogue politique, structuré et régulier, aux fins de la normalisation complète de leurs relations et du règlement des questions en suspens ;
 - e) Les conditions de sécurité permettent de se rendre auprès de toutes les populations touchées et des principales parties prenantes dans le cadre de l'exécution du mandat ;
 - f) Le Gouvernement iraquien s'emploie à mener des réformes dans le secteur de la sécurité, en s'efforçant notamment de placer l'ensemble des armes et des groupes armés sous le contrôle de l'État et d'assurer le bon déroulement de l'intégration des Forces de mobilisation populaire dans les forces de sécurité irakiennes ;
 - g) Les événements qui surviennent dans la région au sens large n'ébranlent pas la stabilité politique interne de l'Iraq ;
 - h) Le Gouvernement iraquien collabore pleinement avec les entités des Nations Unies en Iraq pour faciliter la coopération technique et le suivi de la situation relative aux droits humains et demeure résolu à promouvoir, à respecter et à protéger les droits humains et l'état de droit, notamment en prenant des mesures visant à protéger et à élargir l'espace civique et démocratique, en promulguant des textes législatifs et en adoptant des politiques et plans d'action conformes à la Constitution et aux obligations internationales de l'Iraq ;
 - i) Le Gouvernement iraquien montre sa volonté de promouvoir les droits des femmes et l'égalité des genres en présentant des projets de loi à cette fin, en établissant des mécanismes institutionnels solides d'établissement des responsabilités et de suivi des progrès accomplis dans le respect des engagements pris pour promouvoir les femmes dans tous les domaines, notamment dans les processus de prise de décisions ;
 - j) Le Gouvernement iraquien collabore pleinement avec les entités des Nations Unies en Iraq pour élaborer une stratégie commune de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques visant notamment à réduire le brûlage de gaz à la torche, à améliorer les systèmes de gestion des ressources en eau, à accroître les investissements dans les énergies renouvelables et à stimuler les projets d'économie verte, conformément au plan national d'adaptation du pays ;
 - k) Le Gouvernement iraquien s'emploie à améliorer la prestation de services et à répondre aux attentes du public, s'attaquant ainsi aux causes profondes des troubles sociaux, notamment en encourageant activement les jeunes à participer pleinement à la vie de la société et en leur offrant des possibilités d'emploi.
9. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits, sa collecte de données et ses résultats, selon qu'il convient et à l'appui des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Elle encourage les acteurs institutionnels avec lesquels elle collabore

aux niveaux fédéral et national à prendre en compte les questions de genre en mettant l'accent sur le renforcement de la représentation des femmes et de leur participation à la vie politique, aux processus électoraux et à la prise de décisions. Elle copréside l'Équipe spéciale de la problématique femmes-hommes pour l'Iraq avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et offre son appui au Groupe consultatif des femmes, qui se compose d'Iraqiennes, dispositifs dont elle tire parti pour créer, de manière intégrée, des synergies entre les activités menées en matière de promotion de l'autonomisation des femmes et d'égalité des genres dans l'ensemble des entités des Nations Unies présentes en Iraq.

10. Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, la MANUI collabore avec le Gouvernement, les organisations de défense des droits des personnes handicapées et l'équipe de pays des Nations Unies pour promouvoir des mesures de politique générale visant à défendre les droits de ces personnes, en mettant l'accent sur l'accessibilité, les possibilités d'emploi et l'accès aux services sociaux et aux services publics, et appuie la mise en œuvre des recommandations formulées par les mécanismes des Nations Unies chargés des droits humains concernant les droits des personnes handicapées. Par l'intermédiaire de son groupe de travail interne sur la Stratégie et grâce à son plan d'action sur la question, elle prend des mesures pour créer un environnement adapté aux besoins des personnes handicapées.

Conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés

11. La poursuite de la pandémie en 2022 n'a pas eu d'incidence notable sur l'exécution du mandat de la Mission. Les restrictions de circulation nationales et internationales ont été assouplies en 2022, ce qui a permis à la Mission d'exécuter son mandat et d'opérer dans des conditions normales, marquées par un nombre plus important de déplacements, des rencontres en présentiel avec des homologues nationaux et de la société civile et une gestion plus fluide de la chaîne d'approvisionnement. La MANUI a continué de coordonner ses activités avec l'équipe de pays des Nations Unies et l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes pour mettre en place des mesures d'atténuation et de prévention de la COVID-19 dans ses complexes intégrés et limiter efficacement la propagation des cas positifs occasionnels. Afin de répondre aux préoccupations en matière de santé et de sécurité au travail et d'assurer la continuité et l'efficacité de l'exécution du mandat, la Mission a conduit ses activités en ayant recours à des modalités de travail exceptionnelles et à des dispositifs de travail hybrides, en organisant des réunions et des manifestations en ligne et en présentiel. Les activités qui ne pouvaient pas être menées au moyen de dispositifs hybrides ont dû être annulées ou reportées à 2023, notamment certaines activités de surveillance des droits humains menées dans les centres de détention et dans le cadre d'enquêtes sensibles, plusieurs séances de médiation qui auraient dû se tenir en présentiel à Sinjar et à Kirkouk, et un projet sur la réconciliation nationale et le rôle des femmes dans la paix et la sécurité.
12. La Mission continue de tirer parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés à son programme en raison de la pandémie, notamment en ayant recours à des dispositifs de travail hybrides et à des modalités de travail aménagées et en renforçant les capacités du personnel en ligne. Bien que le fait de remplacer ou de compléter les réunions en présentiel par des réunions virtuelles ait présenté l'avantage de limiter les frais de déplacement et d'accroître le nombre de participants, la Mission a constaté que les activités numériques et hybrides ayant trait à la facilitation de la formation du Gouvernement, à la médiation des processus de réconciliation, tels que ceux de Sinjar et de Kirkouk, et à la surveillance des droits humains, devaient être répétées beaucoup plus souvent pour parvenir aux mêmes résultats que les activités menées en présentiel.

Exécution du programme en 2022

Désamorcer les tensions politiques et faciliter la formation d'un gouvernement inclusif

13. Après avoir, en 2021, soutenu la création de conditions propices à des élections crédibles et ouvertes à tous, la MANUI a facilité un dialogue inclusif et fait usage de ses bons offices pour désamorcer les tensions politiques liées à la formation du Gouvernement, un processus qui a été long et laborieux. Le 13 octobre 2022, la Chambre des députés a élu M. Abdullatif Jamal Rashid Président de l'Iraq. Cette élection a marqué une étape essentielle du processus constitutionnel devant mener à la formation d'un nouveau gouvernement après les élections législatives nationales du 10 octobre 2021. Par la suite, un gouvernement a été formé sous la direction du Premier Ministre Mohammed Shia' al-Sudani, composé de 23 ministres, dont 3 femmes. Le programme du Gouvernement donne la priorité à la lutte contre la corruption, au chômage et à la création de possibilités d'emploi, au soutien aux groupes vulnérables et à faible revenu, à la réforme des secteurs économique et financier et à l'amélioration des services publics.
14. Au cours de cette période, la Mission a continué de plaider en faveur de la paix et de la sécurité en encourageant la participation politique des femmes, y compris dans le processus de formation du Gouvernement, et de participer aux activités de réconciliation nationale et de médiation, au règlement de la question des territoires contestés à Kirkouk et à la mise en œuvre de l'Accord de Sinjar. Elle s'est également employée en priorité à créer les conditions propices à la mise en œuvre d'un dialogue structuré entre Bagdad et Erbil, qu'elle a encouragé en participant à des concertations régulières avec les principales parties prenantes.
15. Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1).

Tableau 1
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)
Le système d'inscription sur les listes électorales établi par la Haute Commission électorale indépendante a été amélioré, comme le montre le nombre croissant de données biométriques recueillies et de renseignements recoupés sur les électeurs ; la Haute Commission a examiné et ajusté les règles et les procédures qu'elle applique en vue d'annoncer les résultats des élections en temps voulu, de régler rapidement les contentieux électoraux, d'accroître la représentation des femmes aux fonctions de responsable et de membre du personnel des organismes électoraux et de lutter contre les discours de haine dans le cadre des élections	Le Gouvernement iraquien a respecté l'engagement qu'il avait pris d'organiser des élections législatives nationales anticipées. Les autorités électorales ont adopté des mesures améliorées pour le déroulement du scrutin et pour le dépouillement et la publication des résultats, ce qui, combiné à la surveillance internationale dont ont bénéficié les élections, a permis de rendre les opérations électorales plus transparentes. Les contentieux électoraux ont été traités par les voies légales appropriées avant que les résultats des élections ne soient ratifiés le 27 décembre 2021	Un gouvernement comprenant trois femmes ministres a été formé, ce qui constitue un pas important vers l'inclusivité. Un programme de travail a été élaboré, qui reflète les aspirations du Gouvernement et de la population iraquienne et met l'accent sur la lutte contre la corruption, le chômage et l'amélioration des services publics. Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan ont continué de traiter les questions en suspens et pris des mesures limitées vers la mise en œuvre d'un dialogue structuré

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : réformer pour renforcer la confiance

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

16. En 2022, la Mission a offert ses bons offices pour prêter son concours au long processus de formation du gouvernement, en plaidant pour une désescalade des tensions et des règlements pacifiques. Elle a atteint la cible fixée pour 2022, y compris la transition pacifique du pouvoir et l'élaboration d'un programme de travail gouvernemental qui reflète ses activités de sensibilisation et les appels à la réforme lancés par le peuple iraquien. Ces appels concernaient l'adoption d'une loi sur les hydrocarbures, la mise en place du Conseil de la fédération et l'élaboration de mesures prioritaires de lutte contre la corruption. Dans le même temps, la Mission a plaidé en faveur d'une véritable participation politique des femmes et apporté son soutien à la mise en œuvre d'un dialogue structuré entre Bagdad et Erbil.
17. En 2024, la Mission encouragera la poursuite de la mise en œuvre du programme du Gouvernement. Elle encouragera également la mise en place d'un dialogue national inclusif visant à restaurer la confiance dans le système politique, concrétiser les réformes et favoriser une véritable participation politique des femmes. Elle aidera le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan à s'engager dans un dialogue soutenu et structuré, et plaidera en faveur de la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Sinjar et d'une amélioration de la situation à Kirkouk. Elle fournira des conseils en matière d'élections aux institutions électorales de Bagdad et d'Erbil et renforcera leurs capacités. Elle intensifiera ses activités de sensibilisation en faveur d'une action contre les problèmes liés aux changements climatiques et continuera de dispenser conseils et soutien technique pour lutter contre les effets néfastes des changements climatiques, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies.
18. Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2).

Tableau 2
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
L'Accord de Sinjar, conclu entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, ouvre la voie au règlement de questions dans une région multiethnique et permet d'examiner les questions en suspens et de surmonter les divergences politiques	Répondant à l'appel à la réforme lancé par le peuple, le Gouvernement iraquien a tenu l'engagement qu'il avait pris d'organiser des élections législatives nationales anticipées. Les autorités électorales ont adopté des mesures améliorées pour le déroulement du scrutin et pour le dépouillement et la publication des résultats, ce qui a contribué à ce que le	La transition du pouvoir, longtemps retardée mais relativement pacifique, a permis la formation d'un nouveau gouvernement, dont le programme a pour objectif de relever des défis de longue date. Le Gouvernement iraquien s'est efforcé de mettre en œuvre les priorités qu'il s'était fixées et d'élaborer un budget qui soit à la hauteur de ces ambitions.	Le Gouvernement iraquien continue d'appliquer un programme de réformes constitutionnelles et économiques et s'attaque à des problèmes intérieurs de longue date, tels que celui de l'amélioration nécessaire des relations entre Bagdad et Erbil	Dans le cadre du dialogue structuré entre Bagdad et Erbil, l'introduction de réformes juridiques et constitutionnelles permettant de faire avancer le règlement des différends en cours est envisagée. La gouvernance fédérale devient plus inclusive et plus responsable, ce qui contribue à renforcer la confiance publique dans les dirigeants et les institutions politiques du pays

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
	peuple accepte plus facilement le résultat des élections. Les contentieux électoraux ont été traités par les voies légales appropriées avant que les résultats des élections ne soient ratifiés le 27 décembre 2021	Les évaluations menées à l'issue des élections ont abouti à la mise en place de mesures visant à améliorer la conduite et la gestion des futures élections et des institutions nationales		

Résultat 2 : préserver et élargir l'espace civique et favoriser l'application du principe de responsabilité

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

19. La MANUI a continué de suivre la situation des droits humains, mis en évidence les préoccupations en la matière et utilisé ses conclusions pour mettre sur pied des activités de sensibilisation ciblées, qui ont servi d'outils de prévention, et pour promouvoir le respect des droits humains et de l'état de droit, ainsi que l'établissement des responsabilités pour les violations de ces droits et les atteintes à ces droits en Iraq. Elle a mené des dialogues politiques avec des hauts fonctionnaires et leur a apporté un soutien technique. Elle a atteint la cible fixée, à savoir renforcer les capacités et cadres juridiques nationaux afin de promouvoir et de protéger le respect des obligations en matière de droits humains. Elle a continué de plaider en faveur de la nomination d'un conseil des commissaires au sein de la Haute Commission iraquienne des droits humains afin de faire en sorte que le dispositif national de promotion et de protection des droits humains fonctionne pleinement, et mis en œuvre un vaste programme de renforcement des capacités axé sur la sécurité numérique afin de protéger l'espace civique et démocratique, notamment aux fins de l'établissement des responsabilités concernant les disparitions forcées.
20. En 2024, dans la perspective de nouer une coopération constructive avec les autorités, la MANUI continuera de surveiller les violations des droits humains et les atteintes à ces droits et de recueillir des données et communiquer des informations à ce sujet, en particulier en ce qui concerne la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique, et renforcera les capacités institutionnelles et celles de la société civile à cette fin. Afin de renforcer les mesures de prévention et de faciliter l'élaboration de cadres juridiques pertinents, elle s'emploiera à mener des campagnes de sensibilisation stratégiques auprès du Gouvernement et à engager un dialogue avec lui. Elle continuera d'aider les responsables de l'application de la loi, les juges, les procureurs et les avocats à promouvoir le respect des normes internationales en matière de droits humains, en contribuant à l'adoption d'une législation et de politiques permettant l'application des obligations constitutionnelles et internationales de l'Iraq en matière de droits humains.
21. Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 3).

Tableau 3
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
Adoption de la loi contre la torture ; le Gouvernement iraquien a élaboré un plan d'action national de prévention de la torture conformément à ses engagements nationaux et internationaux	Le Gouvernement iraquien a mis en œuvre le plan d'action national de prévention de la torture et rend compte aux mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits humains des mesures concrètes prises pour promouvoir le respect des garanties de procédure permettant d'assurer un procès équitable	Le Gouvernement a indemnisé les familles de la plupart des personnes qui avaient été tuées lors des manifestations de 2019 et a fourni une assistance aux blessés. L'action menée pour établir les responsabilités est restée limitée, peu d'enquêtes sur les allégations de violations des droits humains et les atteintes à ces droits ayant abouti à des procès	Le projet de loi sur la liberté d'expression et le projet de loi sur les technologies de l'information sont adoptés et sont conformes aux normes internationales ; des plans et politiques de protection des droits humains sont également adoptés	Le Gouvernement renforce l'impartialité et l'efficacité des mécanismes nationaux pour les rendre pleinement fonctionnels et promouvoir l'établissement des responsabilités pour les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, et adopte une législation visant à favoriser la protection des droits humains et de l'espace civique, ainsi que la protection contre les disparitions forcées

Résultat 3 : donner la priorité aux solutions durables et à la lutte contre les changements climatiques

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

22. La MANUI a continué de lancer et de diriger des forums de coordination pour le développement, notamment aux fins de la coordination des donateurs internationaux, et d'assurer le suivi des engagements internationaux. Le travail effectué a contribué au recensement et à la coordination efficace de solutions durables pour les personnes déplacées et les rapatriés, et permis aux parties prenantes nationales et internationales de mener des discussions coordonnées sur la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. La Mission a également donné des conseils au Gouvernement concernant la transition de l'aide humanitaire vers des programmes de développement, encourageant le pays à s'approprier davantage ces questions et à les prendre en charge.
23. En 2024, la Mission continuera de soutenir le pays dans la transition qu'il effectue de l'aide humanitaire vers des solutions durables et un développement durable. Comme le nombre de personnes déplacées en Iraq est en baisse, tendance qui devrait se poursuivre, la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies aideront le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan à atténuer les risques et à prendre progressivement les choses en main pour créer les conditions d'un retour dans la sécurité et la dignité. La Mission continuera d'aider les parties prenantes nationales à lutter contre les effets néfastes des changements climatiques, en particulier la pénurie d'eau, en veillant à ce que les partenaires de l'équipe de pays soient associés à ces interventions de manière continue et accrue.

Enseignements tirés et changements prévus

24. L'enseignement tiré est le suivant : sachant que l'Iraq passe progressivement de l'action l'humanitaire à des programmes axés sur le développement et que le pays doit encore davantage prendre en charge l'élaboration de solutions durables, il est essentiel de mettre sur pied un dispositif de coordination solide qui soit dirigé par le Gouvernement. Le mécanisme de coordination par zone permet de traiter et coordonner efficacement les besoins dans les zones touchées par les déplacements, et de lancer des solutions axées sur le développement en coordination avec les parties prenantes des autorités nationales et locales. Compte tenu de cet enseignement, la MANUI renforcera ses activités de sensibilisation pour que le pays prenne en main la recherche de solutions durables et continuera d'aider les autorités nationales et locales à diriger et à coordonner les mécanismes créés à travers l'Iraq pour mettre en place ces solutions. Le travail effectué contribuera à une meilleure coordination de l'action en faveur du développement durable, et ce, dans une perspective à plus long terme, ainsi qu'à la multiplication des initiatives dirigées par le Gouvernement pour rechercher des solutions durables.
25. Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 4).

Tableau 4
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
Une équipe chargée de la recherche de solutions durables a défini un plan d'action qui favorise la coordination par zone, et le Gouvernement a adopté une stratégie nationale en vue de proposer une solution aux personnes en situation de déplacement prolongé	Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2020-2024 a effectivement été mis en œuvre, ce qui a entraîné une réduction du nombre de personnes dans le besoin	Huit groupes chargés de la coordination par zone ont été créés et sont opérationnels. Leur intervention a permis de trouver des solutions durables mieux adaptées et mieux coordonnées pour le retour des familles déplacées. Des premières mesures ont été prises pour soutenir la transition de l'aide humanitaire vers une action axée sur le développement, et notamment pour promouvoir une plus grande appropriation nationale à cet égard	Conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2020-2024, le Gouvernement adopte une stratégie réalisable d'investissement dans le développement à long terme de l'Iraq, notamment dans l'atténuation des changements climatiques	Un accord sur les solutions durables permettant de faire le lien entre les mécanismes de coordination locaux et les mécanismes de coordination fédéraux est élaboré et mis en œuvre sous la direction du Gouvernement et avec l'appui d'un dispositif de coordination solide. Le pays prend en charge les activités humanitaires et les programmes de développement de manière accrue, en mettant l'accent sur le développement durable

Produits

26. On trouvera dans le tableau 5 les produits retenus pour la Mission.

Tableau 5
Produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	3	4	3
1. Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	4	3 ^a	4	3
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	3	4	3
2. Séances du Conseil de sécurité	4	3	4	3
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	7	7	24	25
3. Projets portant sur la réconciliation nationale et le rôle des femmes dans la paix et la sécurité	1	1	–	1
4. Organisation d'activités d'information du public dans tout le pays visant à renforcer la cohésion sociale et l'état de droit, le développement socioéconomique, le développement à plus long terme, le relèvement et la reconstruction	6	6	24	24
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	85	134	86	131
5. Ateliers sur la politique relative aux questions de genre, la participation des femmes aux processus électoraux et à la vie politique, et les objectifs de développement durable	14	14	5	5
6. Ateliers de formation et activités de sensibilisation sur les techniques de médiation et de négociation, le rôle des femmes dans la paix et la sécurité, les élections transparentes et inclusives, les obligations en matière de communication de l'information prévues par les traités internationaux, la surveillance des droits humains et la communication de l'information correspondante, et sur les droits des femmes et des personnes en situation de handicap	56	105	66	116
7. Ateliers sur le dialogue et la participation politiques et l'autonomisation politique des jeunes	15	15	15	10
Publications (nombre de publications)	1	1	–	1
8. Rapports sur le renforcement de la participation des femmes à la vie politique et sur les difficultés et les besoins des Iraquiennes au moment où elles entrent en politique	1	1	–	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	157	121	139	119
9. Manuel sur la prise en compte des questions de genre dans les processus électoraux	1	1	1	–
10. Rapports sur les violations des droits humains et la situation en matière de droits humains en Iraq, les victimes civiles, le respect par le Gouvernement du droit des droits humains et du droit international humanitaire, la protection de l'enfance et les violences sexuelles liées aux conflits, le registre électoral biométrique et l'amélioration de la gestion des résultats des élections, ainsi que les principaux problèmes de développement, de stabilisation et de reconstruction dans les provinces	146	110	130	110
11. Manuel sur les élections destinées à la Haute Commission électorale indépendante et à la Commission électorale indépendante de la Région du Kurdistan	8	8	8	8
12. Manuel sur les droits humains destiné au personnel de police	1	1	–	–

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2022	Produits livrés : 2022	Produits prévus : 2023	Produits prévus : 2024
13. Documents de planification et documents techniques sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour l'Iraq et la stratégie commune de mobilisation des ressources, ainsi que sur le soutien stratégique apporté au programme gouvernemental de reconstruction et de stabilisation (programme de relèvement et de résilience) et les avancées enregistrées	1	1	–	1
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête (nombre de missions)	–	319	320	320
14. Missions de suivi des institutions de maintien de l'état de droit, notamment des lieux de détention et des procès, à Bagdad et à Erbil	–	183	180	180
16. Missions d'établissement des faits sur l'administration de la justice au sein du système juridique et auprès des responsables de l'application des lois afin d'assurer le suivi des cas de violations présumées des droits humains	–	82	85	85
17. Missions de suivi relatives aux violences sexuelles liées aux conflits et aux enfants touchés par des conflits armés, ainsi qu'à la protection des droits des minorités, des personnes déplacées et des personnes en situation de handicap, dont des échanges avec quatre organisations s'occupant de questions relatives aux droits des personnes handicapées	–	54	55	55

C. Activités de fond

Bons offices : réunions de facilitation et tables rondes sur les frontières intérieures contestées dans la province de Kirkouk visant à favoriser la réconciliation nationale et intercommunautaire et à renforcer la coopération entre les interlocuteurs y participant ; apport d'un appui supplémentaire aux interlocuteurs politiques et civils irakiens, dont au moins 800 personnes représentant la société civile, les jeunes et les communautés, en vue de faire avancer le processus politique et de promouvoir la réconciliation ; apport d'un appui visant à promouvoir le transfert des pouvoirs, le fédéralisme, le partage des recettes et la gestion des frontières extérieures ; relations entre Bagdad et Erbil et relations régionales ; réformes électorales ; lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Iraq et dans la région ; rapatriement des nationaux du Koweït et d'États tiers ou de leurs dépouilles, et restitution des biens koweïtiens et des archives nationales. Bons offices aux fins de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, l'accent devant être mis sur la promotion de la représentation des femmes et des jeunes et de leur participation active à la vie politique et aux processus électoraux.

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations sur les questions humanitaires et les questions de stabilisation, de reconstruction et de développement, et coordination et suivi des activités de relèvement et de reconstruction ; conseils sur le partage des recettes, la gestion des hydrocarbures, les différends frontaliers, le fédéralisme, la réforme du secteur de la sécurité, la participation des femmes et des jeunes à la vie politique (échange avec au moins 200 jeunes dans 18 provinces) et la décentralisation de l'autorité administrative et financière ; consultations et conseils sur les initiatives de réforme de la loi électorale et le contrôle parlementaire ; conseils et collaboration visant à renforcer les capacités des institutions électorales irakiennes et la confiance du public dans ces institutions ; consultations et activités de sensibilisation à des questions relatives aux droits humains, en particulier aux questions concernant la protection des libertés de réunion et d'expression, les droits des femmes et des minorités, la protection contre les disparitions forcées, la protection de l'enfance et l'administration de la justice (collaboration avec plus de 100 organisations de jeunes et de femmes) ; collaboration avec des organisations partenaires de personnes handicapées ; action en faveur de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, l'accent étant mis sur la promotion de la représentation des femmes et leur participation active aux efforts de réconciliation, à la vie politique et aux processus électoraux dans le cadre d'un dialogue avec le Gouvernement irakien, la Haute Commission électorale indépendante et la société civile, notamment avec le Groupe consultatif des femmes ; tenue de concertations dans toutes les provinces.

Bases de données et supports numériques : base de données sur les cas de violence à l'égard des femmes dans la sphère politique recensés dans le contexte des élections législatives de 2021 ; utilisation et maintenance du système géospatial d'appréciation de la situation pour doter la Mission d'un système de gestion de l'information normalisé pour les incidents et événements devant faire l'objet d'un suivi.

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : manifestations spéciales autour de certaines journées des Nations Unies ; organisation d'activités de sensibilisation du public ; supports d'information à l'appui d'une approche commune des Nations Unies ; bulletin d'information bimensuel et annuaire des travaux des Nations Unies en Iraq ; supports d'information établis par des entités des Nations Unies sur les objectifs de développement durable ; revues des

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2022	Produits livrés : 2022	Produits prévus : 2023	Produits prévus : 2024
-----------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

médias deux fois par jour ; renforcement des capacités des professionnels des médias irakiens en matière de lutte contre la désinformation et la désinformation sur les médias sociaux.

Relations extérieures et relations avec les médias : conférences de presse, communiqués de presse et articles de presse, dont des articles d'opinion, en trois langues sur les travaux de la Mission, de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes.

Plateformes numériques et contenus multimédias : diffusion d'informations par l'intermédiaire du site Web de la Mission et des comptes sur les médias sociaux, y compris des produits multimédias sur la Mission, deux fiches d'information et un document regroupant les questions fréquemment posées sur les élections en Iraq et le rôle de l'ONU dans leur organisation, ainsi que sur les Nations Unies en Iraq et les manifestations en rapport avec l'Iraq ; participation à des campagnes à l'échelle des Nations Unies et diffusion de produits provenant du Siège de l'Organisation des Nations Unies.

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité : évaluations des risques, analyses, exposés, rapports, plans, exercices et répétitions, soutien à la protection rapprochée, formation du personnel et services de sécurité à l'appui de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et de l'équipe de pays des Nations Unies.

Administration : soutien administratif et technique à l'Équipe d'enquêteurs.

Logistique : fourniture de moyens de transport, de logements, de services publics de distribution et de bureaux pour l'équipe de pays des Nations Unies, services d'achat pour le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et, récemment, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ainsi que de moyens de transport aérien pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

Informatique et communications : fourniture de services informatiques et de services de communication, y compris Internet, les services de données et services téléphoniques et la maintenance du matériel, à l'Équipe d'enquêteurs.

Environnement : augmentation de la production d'énergie renouvelable en vue d'atteindre l'autonomie ; installation d'un système moderne de surveillance, de contrôle et d'analyse des paramètres environnementaux pour atteindre l'objectif de réduction de l'empreinte carbone de la Mission ; initiatives visant à faire de la MANUI une mission « zéro déchet ».

^a Conformément à la résolution 2631 (2022) du Conseil de sécurité, la périodicité des rapports au Conseil est passée de quatre à trois rapports et réunions par an.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024

1. Montant total des ressources nécessaires

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 6

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024	Variation
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Montant nécessaire	2024-2023	Augmentation/ (diminution)
Militaires et personnel de police	5 140,3	5 367,3	4 939,7	5 099,8	160,1	
Personnel civil	79 333,5	80 140,9	75 964,9	76 954,5	989,6	
Dépenses opérationnelles	13 199,4	12 706,6	16 006,0	16 408,1	402,1	
Total (déduction faite des contributions du personnel)	97 673,2	98 214,8	96 910,6	98 462,4	1 551,8	

Tableau 7
Ressources humaines

	Personnel recruté sur le plan international									Personnel recruté sur le plan national				Volontaires des Nations Unies				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Service mobile	Services généraux	Total partiel	Adminis-trateurs	Agents locaux	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
Effectif approuvé pour 2023	1	2 ^a	1	6	16	45	51	5	152	–	279	122	373	495	–	2	2	776
Effectif proposé pour 2024	1	2 ^a	1	6	16	45	51	5	153	–	280	123	372	495	–	2	2	777
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	1	(1)	–	–	–	–	1

^a Les dépenses afférentes à l'un de ces emplois de temporaire sont prises en charge à parts égales par la MANUI et le Bureau de la coordination des activités de développement.

27. Le montant des ressources demandées pour 2024 pour la MANUI s'élève à 98 462 400 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de couvrir les dépenses correspondant au déploiement de 245 membres des contingents des Nations Unies (5 099 800 dollars), les dépenses de personnel civil recouvrant les traitements, les dépenses communes de personnel et la prime de danger (76 954 500 dollars) afférents à 777 emplois de temporaire (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 45 P-4, 51 P-3, 5 P-2, 153 SM, 123 AN, 372 AL et 2 VNU recruté(e)s sur le plan national) ainsi que les dépenses opérationnelles (16 408 100 dollars) liées aux consultants et services de consultants (283 700 dollars), aux voyages officiels (1 014 600 dollars), aux installations et infrastructures (5 704 900 dollars), aux transports terrestres (1 196 100 dollars), aux opérations aériennes (3 850 100 dollars), aux communications et à l'informatique (2 927 500 dollars), à la santé (345 200 dollars) et aux fournitures, services et matériel divers (1 086 000 dollars).
28. L'augmentation des ressources demandées pour 2024 par rapport au montant des crédits ouverts pour 2023 tient à ce qui suit :
- Une augmentation nette de 160 100 dollars des dépenses afférentes aux militaires et au personnel de police, qui s'explique principalement, d'une part, par la hausse des frais de voyage (déploiement, relève et rapatriement) comme suite à la dernière lettre d'attribution signée avec le Gouvernement australien concernant la relève de l'Unité de gardes des Nations Unies, dont le personnel était précédemment fourni par les Fidji, et, d'autre part, par le relèvement des taux standard de remboursement du coût des contingents à compter du 1^{er} juillet 2022, conformément à la résolution 76/276 de l'Assemblée générale ; cette augmentation est compensée en partie par la baisse des dépenses relatives aux rations ;
 - Une augmentation nette de 989 600 dollars des dépenses de personnel civil, qui s'explique principalement par l'application, dans le calcul des traitements du personnel recruté sur le plan national, d'une classe et d'un échelon moyens plus élevés que ceux retenus dans le budget de 2023 ; cette augmentation est compensée en partie par la diminution des dépenses relatives au personnel recruté sur le plan international, qui tient essentiellement à l'application d'un taux de vacance plus élevé (13,3 % pour 2024, contre 9,0 % dans le budget approuvé pour 2023) ;
 - Une augmentation nette de 402 100 dollars des dépenses opérationnelles, qui concerne principalement : i) les rubriques Opérations aériennes et Transports terrestres, en raison de la hausse du prix moyen du carburant ; ii) la rubrique Communications et informatique, en raison du remplacement prévu de matériel de communication et de matériel informatique dont la durée d'utilité est dépassée, et de l'acquisition de contre-mesures électroniques devant équiper les véhicules de l'ONU pour assurer la sécurité des convois ; iii) la rubrique Fournitures, services et matériel divers, en raison de l'augmentation des dépenses de fret comme suite aux

acquisitions prévues. Cette augmentation est compensée en partie par la diminution des ressources prévues à la rubrique Installations et infrastructures, qui tient au fait qu'aucun crédit n'est demandé pour la rénovation du bâtiment de la MANUI au Koweït, étant donné que les ressources approuvées dans le budget de 2023 sont jugées suffisantes pour couvrir les principales dépenses du projet.

Taux de vacance

29. Les taux de vacance ayant servi à l'établissement du budget reposent sur les taux enregistrés par la Mission à ce jour. Ils ont été calculés sur la base du taux de vacance moyen sur les 12 mois de 2022 ou du taux de vacance effectif au 31 mars 2023, le taux le moins élevé des deux ayant été retenu dans le budget. Cette méthode est conforme aux orientations générales établies par la Division des finances des missions (Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité) afin d'améliorer l'exactitude et la cohérence des taux de vacance retenus aux fins de l'établissement des projets de budget pour 2024 et de garantir que les taux proposés sont fondés, dans toute la mesure possible, sur les taux effectifs. Un taux de vacance de 50 % a été retenu aux fins du calcul des coûts relatifs aux postes et emplois de temporaire qu'il est proposé de créer ou de réaffecter.

Tableau 8
Taux de vacance

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif moyen en 2022</i>	<i>Taux approuvé pour 2023</i>	<i>Taux effectif au 31 mars 2023</i>	<i>Taux proposé pour 2024</i>
Militaires et personnel de police				
Contingents	–	1,0	–	–
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	13,3	8,0	15,0	13,3
Personnel recruté sur le plan national				
Administrateurs	12,7	9,0	9,8	9,8
Agents locaux	11,3	7,0	8,3	8,3
Volontaires des Nations Unies				
Volontaires recrutés sur le plan national	–	–	–	–

2. Effectifs nécessaires

30. Le tableau d'effectifs proposé pour 2024 fait apparaître une augmentation nette d'un emploi de temporaire. Il est proposé de faire évoluer les effectifs comme suit : création de 2 emplois, suppression de 1 emploi, transfert de 15 emplois et réaffectation de 9 emplois.
31. On trouvera à l'annexe II du présent rapport des organigrammes.

a) Représentante spéciale du Secrétaire général

Tableau 9

Effectifs nécessaires : Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général

	Personnel recruté sur le plan international								Personnel recruté sur le plan national				Volontaires des Nations Unies					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Service mobile	Services généraux	Total partiel	Administrateurs	Agents locaux	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
Équipe de direction du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général																		
Effectif approuvé pour 2023	1	-	-	-	1	-	1	-	2	-	5	-	1	1	-	-	-	6
Effectif proposé pour 2024	1	-	-	-	1	-	1	-	2	-	5	-	-	-	-	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	(1)
Groupe de la protection des femmes																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe des questions de genre																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	2	-	2	-	-	-	3
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	2	-	2	-	-	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe de la protection de l'enfance																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	1	-	-	-	2
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	1	-	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau du Chef de cabinet																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	1	-	2	2	5	-	2	-	12	9	4	13	-	-	-	25
Effectif proposé pour 2024	-	-	1	-	2	2	5	-	2	-	12	9	4	13	-	-	-	25
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau des droits de l'homme																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	1	2	4	6	1	1	-	15	15	10	25	-	-	-	40
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	1	2	4	6	1	1	-	15	15	10	25	-	-	-	40
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>								<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Volontaires des Nations Unies</i>			<i>Total</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>		<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Total partiel</i>
Bureau de la communication stratégique et de l'information (anciennement appelé Bureau de l'information)																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	1	1	1	1	1	-	-	5	9	5	14	-	-	-	19
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	1	1	1	1	1	-	-	5	9	5	14	-	-	-	19
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section de la sécurité																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	5	5	2	81	-	94	10	116	126	-	-	-	220
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	1	5	5	2	81	-	94	10	116	126	-	-	-	220
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																		
Effectif approuvé pour 2023	1	-	1	2	9	13	18	4	86	-	134	46	136	182	-	-	-	316
Effectif proposé pour 2024	1	-	1	2	9	13	18	4	86	-	134	46	135	181	-	-	-	315
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)	-	-	-	(1)

32. La Représentante spéciale du Secrétaire général assure les fonctions de Chef de la Mission, avec l'appui de ses proches collaborateurs. Elle est également l'interlocutrice désignée de l'ONU pour les questions de sécurité en Iraq. Les unités administratives ci-après rendent compte directement à la Représentante spéciale : l'équipe de direction du Bureau de la Représentante spéciale ; le Groupe de la protection des femmes ; le Groupe des questions de genre ; le Groupe de la protection de l'enfance ; le Bureau du Chef de cabinet ; le Bureau des droits de l'homme ; le Bureau de la communication stratégique et de l'information ; la Section de la sécurité.

Tableau 10

Changements proposés : Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général

<i>Unité administrative</i>	<i>Emplois concernés</i>				
	<i>Variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Équipe de direction du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général	-1	AL	Assistant(e) administratif(ive)	Suppression	Bagdad
Section de la sécurité	-1	SM	Agent(e) de protection rapprochée	Réaffectation	Bagdad
	+1	SM	Assistant(e) administratif(ive)	Réaffectation	Bagdad
	-1	AL	Assistant(e) à la sécurité	Transfert	D'Erbil à Bagdad
Total	(1)				

33. Les changements ci-après sont proposés pour 2024 :

- a) **Équipe de direction du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général.** Suppression d'un emploi d'assistant(e) administratif(ive) [agent(e) local(e)], l'emploi étant vacant depuis plus de deux ans et les fonctions correspondantes étant assurées de manière efficace par d'autres membres de l'équipe de direction ;
- b) **Changement de nom du Bureau de l'information, qui deviendrait le Bureau de la communication stratégique et de l'information.** Le nouveau nom refléterait plus fidèlement la nature des activités menées par le Bureau, qui, en plus d'apporter un appui en matière d'information et de communication dans les médias traditionnels, fournit à la haute direction des conseils en matière de communication stratégique dans les domaines d'activité prescrits et concourt à l'organisation d'activités de sensibilisation et de campagnes médiatiques en étroite coordination avec différentes sections de la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies ;
- c) **Section de la sécurité**
- i) Réaffectation d'un emploi d'agent(e) de protection rapprochée (Service mobile), qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ive) (Service mobile) à Bagdad, ce qui permettrait de renforcer les capacités d'appui administratif de la Section. Le (la) titulaire appuierait la mise en œuvre et la rationalisation des processus administratifs internes en veillant à l'application de pratiques exemplaires et en examinant les procédures de la Section en matière de gestion du temps, de tenue des dossiers et d'approbation ainsi que le dispositif de suivi de l'utilisation des moyens logistiques et des ressources budgétaires, de telle sorte que les questions administratives puissent être traitées de manière plus rapide et plus efficace ;
- ii) Transfert d'Erbil à Bagdad d'un emploi d'assistant(e) (sécurité sur le terrain) [agent(e) local(e)], ce qui permettrait de doter le Groupe des enquêtes sur les infractions à la sécurité, situé à Bagdad, des capacités opérationnelles requises.

Tableau 11

Effectifs nécessaires : Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>								<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>						
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Admin- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	2	2	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	4
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	-	2	2	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

34. L'Équipe Iraq de la Division du Moyen-Orient et la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (2 P-4 et 2 P-3) offrent un soutien à la Mission depuis le Siège de l'Organisation, à New York. Compte tenu des incertitudes qui persistent en Iraq sur les plans politique et économique et en matière de sécurité, et du rôle crucial que l'ONU joue dans le processus électoral, la réconciliation et les réformes aux niveaux national et régional, il est essentiel que le Département puisse continuer de fournir le soutien nécessaire. Le Département est notamment chargé d'offrir un appui opérationnel, d'aider à la définition et à la hiérarchisation d'objectifs stratégiques essentiels conformes au mandat de la Mission et aux besoins politiques et d'établir le dialogue avec le Conseil de sécurité, les États Membres et les autres partenaires majeurs sur les plans régional et international.

b) Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale

Tableau 12

Effectifs nécessaires : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>								<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Volontaires des Nations Unies</i>			<i>Total</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>		<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Total partiel</i>
Équipe de direction																		
Effectif approuvé pour 2023	-	1	-	-	-	1	1	-	1	-	4	-	1	1	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2024	-	1	-	-	-	1	1	-	1	-	4	-	1	1	-	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de liaison de Téhéran																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	2	1	1	1	-	-	-	4
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	2	1	1	1	-	-	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau des affaires politiques et de l'analyse																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	1	3	9	12	-	1	-	26	32	10	42	-	2	2	70
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	1	3	9	12	-	1	-	26	32	10	42	-	2	2	70
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de l'assistance électorale																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	1	2	2	-	-	-	-	5	2	5	7	-	-	-	12
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	1	2	2	-	-	-	-	5	2	5	7	-	-	-	12
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																		
Effectif approuvé pour 2023	-	1	-	3	5	13	13	-	2	-	37	35	17	52	-	2	2	91
Effectif proposé pour 2024	-	1	-	3	5	13	13	-	2	-	37	35	17	52	-	2	2	91
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

35. À la tête de la composante politique de la MANUI, le Représentant spécial adjoint chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale supervise les activités du Bureau de liaison de Téhéran, du Bureau des affaires politiques et de l'analyse et du Bureau de l'assistance électorale.

Tableau 13

Changements proposés : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale

Unité administrative	Emplois concernés				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau de liaison de Téhéran	-1	AN	Traducteur(trice) de terrain (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Réaffectation	Téhéran
	+1	AN	Attaché(e) de liaison	Réaffectation	Téhéran
Bureau des affaires politiques et de l'analyse	-	P-5	Analyste hors classe de l'information (questions politiques)	Transfert	De Bagdad à Bassora
	-	P-4	Spécialiste des questions politiques	Transfert	De Bassora à Bagdad
Total	-				

36. Les changements ci-après sont proposés pour 2024 :

- a) **Bureau de liaison de Téhéran.** Réaffectation d'un emploi de traducteur(trice) de terrain (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendrait un emploi d'attaché(e) de liaison (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et dont le (la) titulaire serait chargé(e) de faciliter les interactions, les réunions et les visites, ainsi que les échanges d'informations entre le Bureau de liaison de Téhéran de la MANUI et les autorités iraniennes. En plus d'assurer les fonctions correspondant à l'emploi de traducteur(trice) de terrain, l'attaché(e) de liaison appuierait les activités de base du Bureau, notamment en prêtant son concours aux responsables lors de leurs voyages et visites dans la zone de la Mission, en assurant la liaison et la coordination concernant les faits politiques nouveaux ainsi que dans le cadre des réunions entre le personnel des Nations Unies et les autorités locales, et en menant à bien les activités administratives et logistiques pertinentes. Il (elle) aiderait également le Bureau à effectuer les analyses voulues, à mettre en œuvre des stratégies de sensibilisation ainsi qu'à assurer la liaison avec l'équipe de pays des Nations Unies en République islamique d'Iran, les interlocuteurs gouvernementaux et le corps diplomatique, conformément au mandat de la Mission ;
- b) **Bureau des affaires politiques et de l'analyse**
 - i) Transfert d'un emploi d'analyste hors classe de l'information (questions politiques) (P-5) de Bagdad à Bassora, où le (la) titulaire dirigerait le bureau local de la MANUI. Chargé de produire des rapports et des analyses sur l'économie politique de l'Iraq et d'offrir ses bons offices à l'appui de la réconciliation nationale, le Bureau des affaires politiques et de l'analyse a vu ses responsabilités géographiques s'étendre aux régions méridionales de l'Iraq, où les changements climatiques ont des effets néfastes considérables sur la paix, la sécurité et le développement durable. Dans ce contexte, le bureau local de Bassora a besoin de renforcer ses activités de coordination de haut niveau non seulement avec les autorités régionales en ce qui concerne l'articulation des questions politiques, économiques et climatiques, mais aussi avec les acteurs diplomatiques et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies en vue de l'intégration des initiatives des Nations Unies. Le fait qu'il s'agisse d'un emploi de rang supérieur permettrait à son (sa) titulaire d'assumer plus efficacement un rôle de représentation à Bassora et dans le sud de l'Iraq et ainsi de contribuer de manière significative aux échanges ainsi qu'à l'établissement et à la coordination d'alliances multipartites de plus en plus complexes et à l'action des entités des Nations Unies sur les questions susmentionnées ;
 - ii) Transfert d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) de Bassora à Bagdad, parallèlement au transfert proposé de l'emploi d'analyste hors classe de l'information (questions politiques) (P-5) à Bassora, comme décrit ci-dessus. Le (la) spécialiste des

questions politiques (P-4) renforcerait l'équipe chargée de l'analyse et de la communication de l'information à Bagdad, notamment en apportant son expertise sur les conflits tribaux, l'économie clandestine et la dynamique politique locale des régions méridionales de l'Iraq.

c) **Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires**

Tableau 14

Effectifs nécessaires : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>								<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Volontaires des Nations Unies</i>					
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
Équipe de direction																		
Effectif approuvé pour 2023	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	3	-	1	1	-	-	-	4
Effectif proposé pour 2024	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	3	-	1	1	-	-	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de l'appui au développement																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	1	2	1	-	-	4	18	2	20	-	-	-	24
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	-	1	2	1	-	-	4	18	2	20	-	-	-	24
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																		
Effectif approuvé pour 2023	-	1	-	-	-	2	2	1	1	-	7	18	3	21	-	-	-	28
Effectif proposé pour 2024	-	1	-	-	-	2	2	1	1	-	7	18	3	21	-	-	-	28
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

37. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires dirige le Bureau de l'appui au développement de la Mission et est chargé d'aider la Représentante spéciale du Secrétaire général à promouvoir et à faciliter les activités relatives à l'aide humanitaire et au développement durable, y compris en se coordonnant avec le Gouvernement iraquien et l'équipe de pays des Nations Unies. Également Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, il dirige l'équipe de pays des Nations Unies et coordonne l'appui des donateurs internationaux. Le Bureau pilote également la coordination et le suivi des programmes de développement à court et à long terme, conformément au mandat de la Mission et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le Représentant spécial adjoint est secondé par une équipe de direction et par le Bureau de l'appui au développement.
38. L'équipe de direction est chargée d'administrer et de gérer le Bureau du Représentant spécial adjoint (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) et de coordonner, de faciliter et de planifier les activités du Représentant spécial adjoint.

39. Le Bureau de l'appui au développement aide le Représentant spécial adjoint à s'acquitter de ses fonctions au sein de l'équipe dirigeante de la MANUI afin d'assurer l'exécution des activités prescrites dont il est rendu compte plus haut. Il favorise la coordination avec les responsables gouvernementaux et l'équipe de pays des Nations Unies dans les domaines liés au développement et aux solutions durables, notamment celles liées aux changements climatiques. Il tisse des liens essentiels dans les bureaux locaux de la Mission, à l'appui de la triple fonction du Représentant spécial adjoint (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire), ainsi qu'avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les autorités locales, les organisations non gouvernementales, les chefs tribaux et d'autres acteurs, afin d'aider le Gouvernement iraquien à surmonter les difficultés socioéconomiques et climatiques immédiates qui menacent la paix et la sécurité. Le personnel facilite l'accès des intervenants humanitaires et des acteurs du développement à différentes régions et provinces en collaborant avec des représentants d'administrations locales et d'autres interlocuteurs de premier plan.

Tableau 15

Changements proposés : Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé du développement et des affaires humanitaires

Unité administrative	Emplois concernés				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau de l'appui au développement	-1	P-2	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe	Réaffectation	}
	+1	P-2	Spécialiste de la gestion de l'information (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Réaffectation	
	-2	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2 ^e classe	Réaffectation	1 à Diyala et 1 à Anbar
	+2	AN	Coordonnateur(trice) des questions de développement (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Réaffectation	1 à Diyala et 1 à Anbar
	-1	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2 ^e classe	Réaffectation	}
	+1	AN	Spécialiste de l'information (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Réaffectation	
	-	AN	Coordonnateur(trice)	Transfert	De Bagdad à Erbil
	-	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe	Transfert	Transfert à Bagdad de 1 emploi basé à Ouasset et de 1 emploi basé à Najaf
	-	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2 ^e classe	Transfert	De Mouthanna à Bassora
	-	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe	Transfert	De Qadissiyé à Anbar
	-	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe	Transfert	De Kirkouk à Dahouk
Total	-				

40. Les changements ci-après sont proposés pour 2024 :

- a) Réaffectation d'un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (P-2), qui deviendrait un emploi de spécialiste de la gestion de l'information (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) à Bagdad et dont le (la) titulaire serait chargé(e) de donner la priorité à la transformation numérique de la gestion de l'information et aux pratiques et protocoles associés et d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action de coopération numérique établi par le Secrétaire général. Il (elle) définirait des leviers d'action pour la transformation numérique du Bureau, à l'appui

de l'action du Représentant spécial adjoint (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire), en mettant tout particulièrement l'accent sur l'accélération de la gestion numérique de l'information. Les produits qui seraient exécutés dans le domaine de la collecte de données et de la gestion de l'information devraient être utilisés par d'autres sections fonctionnelles, ce qui ouvrirait la voie à une meilleure gestion des données et à des collaborations numériques avec d'autres composantes, y compris avec les systèmes de données de l'équipe de pays des Nations Unies. Ainsi, la réaffectation proposée constituerait une première étape importante vers une utilisation accrue des données, qui s'inscrirait dans une démarche intégrée avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment pour ce qui est de cartographier, de répertorier, d'analyser et de visualiser les efforts menés pour promouvoir des solutions durables ;

- b) Réaffectation de deux emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2^e classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendraient des emplois de coordonnateur(trice) des questions de développement (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), l'un basé à Diyala et l'autre à Anbar, et dont les titulaires seraient chargés d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de la Mission pour les solutions durables et les initiatives visant à contrer les effets néfastes des changements climatiques, notamment en ce qui concerne les solutions durables, la gestion de l'eau, la désertification et les sécheresses. La coordination des solutions durables, jusqu'ici du ressort des groupes de coordination par zone, est en voie d'être centralisée au niveau des provinces où les entités des Nations Unies, les donateurs et les interlocuteurs nationaux concernés ont une forte présence et sont le plus nécessaires. Les coordonnateur(trice)s des questions de développement (adjoint(e)s de 2^e classe) appuieraient l'action menée par les entités des Nations Unies pour mettre en œuvre des solutions durables, gèreraient la transition de l'action humanitaire à des mesures de développement durable en adaptant les interventions au contexte local, et contribueraient au renforcement des capacités et à d'autres activités de mobilisation de la société civile concernant les questions de développement, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies ;
- c) Réaffectation d'un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2^e classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'information (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad et dont le (la) titulaire serait chargé(e) d'aider le Bureau de l'appui au développement et le Bureau du Représentant spécial adjoint (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) à élaborer et à mettre en œuvre des lignes directrices relatives à la gestion des plateformes de médias sociaux et à concevoir des messages électroniques en arabe sur les solutions durables et le développement durable. Bien que la Mission soit dotée du Bureau de la communication stratégique et de l'information (anciennement dénommé Bureau de l'information), elle ne dispose pas des capacités spécialisées nécessaires à la communication, notamment sur les médias sociaux, des enjeux entourant les solutions durables, à savoir le développement durable, la question des rapatriés et les effets néfastes des changements climatiques sur la paix et la sécurité. Le (la) spécialiste de l'information (adjoint(e) de 2^e classe) travaillerait en étroite collaboration avec le Bureau de la communication stratégique et de l'information ainsi qu'avec le groupe de la communication de l'équipe de pays des Nations Unies afin de coordonner la couverture médiatique sur les solutions durables, la gestion de l'eau et les changements climatiques, et de renforcer les capacités nationales relatives à la communication sur les solutions durables, les changements climatiques et le développement durable ;
- d) Transfert de six emplois, à savoir un emploi de coordonnateur(trice) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), quatre emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2^e classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), comme suit :

- i) Un emploi de coordonnateur(trice) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui serait transféré de Bagdad à Erbil et dont le (la) titulaire serait chargé(e), d'une part, de superviser les forums de coordination conjoints qui devraient être mis en place à la suite de la transition de l'action humanitaire dans le centre et le nord du pays, y compris dans la région du Kurdistan, et, d'autre part, de renforcer les capacités à l'appui de la collaboration avec le Gouvernement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du pacte relatif aux solutions durables pour les personnes déplacées ;
- ii) Deux emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui seraient transférés à Bagdad, l'un depuis Ouasset et l'autre depuis Najaf, et dont les titulaires seraient chargé(e)s d'améliorer la coordination des questions relatives aux solutions durables et d'appuyer les activités de réintégration en Iraq des personnes revenant du nord-est de la République arabe syrienne. Il a été déterminé que les besoins des bureaux d'Ouasset et de Najaf pouvaient être couverts de manière adéquate depuis Bagdad ;
- iii) Un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2^e classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui serait transféré de Mouthanna à Bassora, ce qui permettrait de renforcer les capacités de coordination de l'équipe, notamment en ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement en eau et la sécurité de l'environnement, compte tenu de la gravité des effets des changements climatiques dans le sud du pays ;
- iv) Un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui serait transféré de Qadissiyé à Anbar, ce qui permettrait de renforcer les capacités de l'équipe concernant la coordination des questions relatives aux personnes revenant du nord-est de la République arabe syrienne ;
- v) Un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui serait transféré de Kirkouk à Dahouk, ce qui permettrait de renforcer les capacités de l'équipe en matière de coordination avec les organismes des Nations Unies, étant donné que Dahouk accueille un grand nombre de personnes déplacées, dont le retour et la réintégration dans la province de Ninive sont prévus dans le cadre de la transition de l'action humanitaire et de la mise en œuvre de solutions durables.

d) Appui à la Mission

Tableau 16

Effectifs nécessaires : appui à la mission

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>								<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>			<i>Total</i>			
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Total partiel</i>		<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Total partiel</i>
Bureau du Chef de l'appui à la Mission																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	1	-	1	3	-	2	-	7	2	2	4	-	-	-	11
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	1	-	1	3	-	2	-	7	2	2	4	-	-	-	11
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pilier Gestion des opérations et des ressources																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	6	5	-	19	-	31	8	50	58	-	-	-	89

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>			<i>Total</i>				
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Total partiel</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan international</i>	<i>Volontaires recrutés sur le plan national</i>	<i>Total partiel</i>
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	1	6	5	-	20	-	32	8	50	58	-	-	-	90
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Pilier Gestion de la chaîne d’approvisionnement et de la prestation de services																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	1	6	7	-	35	-	49	13	142	155	-	-	-	204
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	1	6	7	-	35	-	49	14	142	156	-	-	-	205
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1
Total																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	1	2	13	15	-	56	-	87	23	194	217	-	-	-	304
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	1	2	13	15	-	57	-	88	24	194	218	-	-	-	306
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	1	-	-	-	2

41. L'appui à la Mission relève de la responsabilité du Chef de l'appui à la Mission, qui coordonne et supervise les deux principaux axes de travail, à savoir la gestion des opérations et des ressources et la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services.
42. Le Chef de l'appui à la Mission est le principal conseiller de la Chef de la Mission pour toutes les questions d'appui administratif et logistique. Il est secondé par le Chef de la gestion des opérations et des ressources et le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services.
43. Le pilier Gestion des opérations et des ressources continuera de fournir un appui général et de gérer les opérations et les ressources. Le Chef de la gestion des opérations et des ressources, qui relève du Chef de l'appui à la Mission, supervise la Section des ressources humaines, le Groupe des ressources financières et des résultats, la Section des technologies, les bureaux régionaux d'Erbil et de Kirkouk, la Section des achats, le Groupe de la gestion des marchés et le Groupe de la formation.
44. Le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services est chargé de gérer et de coordonner les flux de marchandises et de services ainsi que d'assurer les principaux services de soutien logistique à toutes les composantes de la Mission et à d'autres clients. Le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services, qui relève du Chef de l'appui à la Mission, supervise le Groupe des approvisionnements essentiels, la Section du génie, le Groupe de la gestion des installations intégrées et des questions de qualité de vie, la Section du transport de surface, la Section des services médicaux, le Groupe du soutien psychosocial, la Section de la gestion centralisée des stocks, le Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat, la Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes et la Section de la gestion du matériel.

Pilier Gestion des opérations et des ressources

Tableau 17

Changements proposés : pilier Gestion des opérations et des ressources

Unité administrative	Emplois concernés				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Groupe de la gestion des marchés	-1	AN	Fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Réaffectation	Origine : Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat
	+1	AN	Spécialiste de la gestion des marchés (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Réaffectation	
	+1	SM	Spécialiste de la gestion des marchés	Transfert	
Section des technologies	-	SM	Spécialiste des télécommunications	Transfert	D'Erbil à Bagdad
	-1	AL	Assistant(e) (budget)	Réaffectation	}
	+1	AL	Assistant(e) administratif(ive) principal(e)	Réaffectation	
Total	-				

45. Les changements ci-après sont proposés pour 2024 :

a) **Groupe de la gestion des marchés**

- i) Réaffectation d'un emploi de fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendrait un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad, ce qui permettrait de mieux rendre compte des fonctions effectivement exercées ;
- ii) Transfert à Erbil d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (Service mobile), actuellement rattaché au Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat, ce qui permettrait de regrouper les fonctions et les capacités de gestion des marchés dans une seule unité et, par conséquent, de rationaliser la communication de l'information et la prestation de services ;

b) **Section des technologies**

- i) Transfert d'Erbil à Bagdad d'un emploi de spécialiste des télécommunications (Service mobile), ce qui permettrait d'appuyer la planification et l'exécution des projets de télécommunications de la Mission qui exigent des interactions directes avec des intervenants de premier plan situés à Bagdad, notamment l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et les organismes des Nations Unies. Le (la) titulaire maintiendrait au quotidien la communication avec le Département de la sûreté et de la sécurité en ce qui concerne les activités opérationnelles de télécommunication dans la zone d'opérations de la Mission et contribuerait à trouver des solutions technologiques souples et modulables et à nouer des partenariats internes et externes dans le cadre desquels les ressources, l'expertise et les réseaux seraient mis à profit pour élaborer des pratiques innovantes à l'appui des activités prescrites ;
- ii) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) (budget) [agent(e) local(e)] à Koweït, qui deviendrait un emploi d'assistant(e) administratif(ive) principal(e) [agent(e) local(e)], ce qui permettrait de renforcer les capacités administratives et la gestion des services

d'appui et des opérations de la Mission au bureau de Koweït, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, le budget et les finances, l'administration générale, la gestion des marchés, la prestation de services et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services

Tableau 18

Changements proposés : pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services

Unité administrative	Emplois concernés				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section de la gestion du matériel	+1	AN	Analyste de données (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Création	À Erbil
	-1	SM	Assistant(e) aux réclamations	Réaffectation	}
	+1	SM	Analyste de données	Réaffectation	
Section des transports	-	AL	Assistant(e) (transports)	Transfert	Transfert à Bagdad de 1 emploi basé à Koweït et de 1 emploi basé à Erbil
	-	AL	Technicien(ne) véhicules	Transfert	De Koweït à Bagdad
Section du génie	-	P-3	Ingénieur(e)	Transfert	D'Erbil à Bagdad
Section des services médicaux	+1	SM	Infirmier(ère) principal(e)	Création	À Bagdad
Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat	-1	SM	Spécialiste de la gestion des marchés	Transfert	Destination : Groupe de la gestion des marchés
Total	+2				

46. Les changements ci-après sont proposés pour 2024 :

a) **Section de la gestion du matériel**

- i) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) aux réclamations (Service mobile), qui deviendrait un emploi d'analyste de données (Service mobile) à Bagdad, ce qui permettrait de renforcer les capacités de l'équipe dans le domaine de l'analyse et de la gestion des données. Le (la) titulaire de cet emploi serait chargé(e) de mettre en place un cadre rigoureux d'assurance qualité et de gestion de la performance ; à cette fin, il (elle) aurait pour tâche de recueillir, de traiter et d'analyser une grande quantité de données et d'informations provenant de diverses sources, notamment de progiciels qui ne sont pas totalement intégrés aux modules Umoja, afin d'améliorer le suivi de la performance globale et l'établissement de rapports permettant d'étayer la prise de décisions. En outre, il (elle) collaborerait avec des équipes intersectorielles pour comprendre les besoins opérationnels et mettre en œuvre des solutions fondées sur les données ;
- ii) Création d'un emploi d'analyste de données (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Erbil, ce qui permettrait de renforcer les capacités nationales en matière d'analyse et de gestion des données. Le (la) titulaire de cet emploi aurait pour tâche principale de produire et de communiquer des informations et des analyses fondées sur les données, ainsi que de formuler des observations et des recommandations à l'appui du processus décisionnel dans l'ensemble de la Mission, l'objectif étant d'améliorer l'efficacité de la gestion du matériel de la Mission, notamment dans la région du Kurdistan ;

- b) **Section des transports.** Transfert à Bagdad de trois emplois, à savoir un emploi de technicien(ne) véhicules [agent(e) local(e)] actuellement basé à Koweït et deux emplois d'assistant(e) (transports) [agent(e) local(e)], l'un basé à Koweït et l'autre à Erbil, ce qui permettrait de renforcer les capacités de gestion du parc automobile et des marchés dans la Section et d'appuyer l'exécution et l'élargissement du projet de système de contrôle et suivi des déplacements des véhicules de la Mission, conformément aux priorités opérationnelles ;
- c) **Section du génie.** Transfert d'Erbil à Bagdad d'un emploi d'ingénieur(e) (P-3), ce qui permettrait de renforcer les capacités de supervision des activités d'entretien des installations et d'appuyer la gestion et le contrôle des projets environnementaux en cours ;
- d) **Section des services médicaux.** Création d'un emploi d'infirmier(ère) principal(e) (Service mobile) à Bagdad, ce qui permettrait de renforcer la capacité de l'équipe médicale actuelle de prendre en charge les complications médicales et les maladies non transmissibles, de plus en plus nombreuses, compte tenu de l'environnement opérationnel et de la disponibilité limitée de soins médicaux spécialisés (niveaux III et IV). Le (la) titulaire de cet emploi contribuerait à l'amélioration des services, apporterait un soutien médico-administratif (tâches cliniques quotidiennes et appui administratif) et fournirait des services de consultation au personnel ;
- e) **Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat.** Transfert à Erbil d'un emploi de spécialiste de la gestion des marchés (Service mobile), qui serait cédé au Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat, ce qui permettrait de regrouper les fonctions et les capacités de gestion des marchés dans une seule unité et, par conséquent, de rationaliser la prestation de services.

Bureau d'appui commun de Koweït

47. Le Bureau d'appui commun de Koweït continuera de fournir des services d'appui à la MANUI, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et à d'autres entités. Aucun changement n'est proposé pour 2024.

Tableau 19
Effectifs nécessaires : Bureau d'appui commun de Koweït

	Personnel recruté sur le plan international										Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	SM	Services généraux	Total partiel	Administrateurs	Agents locaux	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national		Total partiel
Section des ressources humaines																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	3	-	11	11	-	-	-	14
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	3	-	11	11	-	-	-	14
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des finances																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	1	-	-	5	-	6	-	10	10	-	-	-	16
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	-	1	-	-	5	-	6	-	10	10	-	-	-	16
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Personnel recruté sur le plan international								Personnel recruté sur le plan national				Volontaires des Nations Unies			Total		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	SM	Services généraux	Total partiel	Administrateurs	Agents locaux	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international		Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel
Section des voyages																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	2	-	-	-	3
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	2	-	-	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																		
Effectif approuvé pour 2023	-	-	-	-	-	2	1	-	7	-	10	-	23	23	-	-	-	33
Effectif proposé pour 2024	-	-	-	-	-	2	1	-	7	-	10	-	23	23	-	-	-	33
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

3. Ressources financières

Tableau 20

Ressources financières, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024		Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Montant nécessaire	Dépenses effectives	2024-2023 Augmentation/ (diminution)	(5) = (4) - (3)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
I. Militaires et personnel de police								
Contingents	5 140,3	5 367,3	4 939,7	5 099,8	5 099,8	160,1		
Total partiel (I)	5 140,3	5 367,3	4 939,7	5 099,8	5 099,8	160,1		
II. Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	53 499,3	53 422,7	51 438,6	50 364,0	50 364,0	(1 074,6)		
Administrateurs recrutés sur le plan national	9 382,3	9 897,4	9 631,9	10 359,1	10 359,1	727,2		
Agents locaux	16 390,0	16 772,8	14 829,7	16 168,5	16 168,5	1 338,8		
Volontaires des Nations Unies	61,9	48,0	64,7	62,9	62,9	(1,8)		
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-	-	-	-	-	-		
Total partiel (II)	79 333,5	80 140,9	75 964,9	76 954,5	76 954,5	989,6		
III. Dépenses opérationnelles								
Consultants et services de consultants	136,8	240,6	287,5	283,7	283,7	(3,8)		
Voyages officiels	773,0	714,5	1 079,0	1 014,6	1 014,6	(64,4)		
Installations et infrastructures	3 488,2	4 232,4	6 420,6	5 704,9	5 704,9	(715,7)		
Transports terrestres	535,5	731,0	1 056,5	1 196,1	1 196,1	139,6		

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024	Variation
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts		Montant nécessaire	2024-2023 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)		(4)	(5) = (4) - (3)
Opérations aériennes	3 226,1	3 381,7	3 150,5		3 850,1	699,6
Opérations maritimes ou fluviales	–	1,0	–		–	–
Communications et informatique	2 692,4	2 524,4	2 707,0		2 927,5	220,5
Santé	324,5	153,9	334,9		345,2	10,3
Fournitures, services et matériel divers	2 022,9	727,1	970,0		1 086,0	116,0
Total partiel (III)	13 199,4	12 706,6	16 006,0		16 408,1	402,1
Total	97 673,2	98 214,8	96 910,6		98 462,4	1 551,8

4. Analyse des ressources nécessaires

Militaires et personnel de police

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts 2022	Dépenses 2022	Crédits ouverts 2023	Montant nécessaire 2024	Variation 2024-2023
Contingents	5 140,3	5 367,3	4 939,7	5 099,8	160,1

48. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 5 099 800 dollars correspondant au déploiement de 245 membres des contingents ; ce montant servirait à financer : a) les dépenses afférentes au remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard (2 819 200 dollars) ; b) les frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement (763 200 dollars) ; c) l'indemnité de permission (55 800 dollars) ; d) l'indemnité journalière (75 800 dollars) ; e) l'indemnité à verser en cas de décès ou d'invalidité (64 700 dollars) ; f) les rations (1 265 300 dollars) ; g) le matériel majeur (4 800 dollars) ; h) le soutien logistique autonome (5 700 dollars) ; i) le transport et le déploiement du matériel appartenant aux contingents (45 300 dollars).
49. Un taux de vacance de 0 % a été retenu sur la base du déploiement prévu pour 2024.
50. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à : a) la hausse des dépenses afférentes aux voyages (déploiement, relève et rapatriement) comme suite à la dernière lettre d'attribution signée avec le Gouvernement australien concernant la relève de l'Unité de gardes des Nations Unies, dont le personnel était précédemment fourni par les Fidji ; b) la hausse des dépenses afférentes au remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard, qui s'explique par : i) l'application, à compter du 1^{er} juillet 2022, d'un taux de remboursement par personne et par mois (1 448 dollars) plus élevé que celui appliqué dans le budget approuvé pour 2023 (1 428 dollars), conformément à la résolution 76/276 de l'Assemblée générale ; ii) l'application, à compter du 1^{er} juillet 2022, du nouveau taux de remboursement des dépenses liées à l'obligation de procéder à un dépistage de la COVID-19 avant le déploiement (4,90 dollars par membre du personnel militaire), conformément à ladite résolution de l'Assemblée. Cette augmentation est compensée en partie par la diminution des dépenses liées aux rations.

Personnel civil

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Personnel recruté sur le plan international	53 499,3	53 422,7	51 438,6	50 364,0	(1 074,6)

51. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 50 364 000 dollars pour couvrir les traitements (24 457 800 dollars), les dépenses communes de personnel (22 720 300 dollars) et la prime de danger (3 185 900 dollars) afférents à 280 emplois de temporaire soumis à recrutement international (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 45 P-4, 51 P-3, 5 P-2 et 153 SM), dont 1 emploi d'agent(e) du Service mobile qu'il est proposé de créer.
52. Un taux de vacance de 13,3 % a été retenu aux fins du calcul des prévisions de dépenses relatives aux emplois existants, compte tenu du taux effectif moyen enregistré en 2022, et un taux de vacance de 50 % a été appliqué concernant l'emploi qu'il est proposé de créer et les trois emplois (1 P-2 et 2 SM) qu'il est proposé de réaffecter.
53. La diminution des ressources demandées s'explique principalement par : a) l'application d'un taux de vacance plus élevé (13,3 % pour 2024, contre 9 % dans le budget approuvé pour 2023) ; b) l'application d'un taux de vacance de 50 % aux trois emplois existants qu'il est proposé de réaffecter. Elle est contrebalancée par l'application d'un taux plus élevé pour les dépenses communes de personnel (93 % pour 2024, compte tenu de l'évolution des dépenses, contre 87 % dans le budget approuvé pour 2023) et par la proposition de créer un emploi d'agent(e) du Service mobile.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Administrateurs recrutés sur le plan national	9 382,3	9 897,4	9 631,9	10 359,1	727,2

54. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 10 359 100 dollars pour financer les traitements (7 701 900 dollars), les dépenses communes de personnel (2 078 800 dollars) et la prime de danger (578 400 dollars) afférents à 123 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, dont 1 emploi qu'il est proposé de créer.
55. Un taux de vacance de 9,8 % a été retenu aux fins du calcul des prévisions de dépenses relatives aux emplois existants, compte tenu du taux effectif enregistré en mars 2023, et un taux de vacance de 50 % a été appliqué concernant l'emploi qu'il est proposé de créer et les cinq emplois qu'il est proposé de réaffecter.
56. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) l'application, dans le calcul des traitements des administrateurs recrutés sur le plan national, d'une classe et d'un échelon moyens plus élevés (NO-B, échelon X) que ceux retenus dans le budget approuvé pour 2023 (NO-B, échelon VIII) ; b) l'application d'un taux de vacance aux emplois existants de 9,8 % dans le calcul des coûts salariaux de huit emplois qui avaient été approuvés dans le budget de 2023 et pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué ; c) les dépenses afférentes à l'emploi qu'il est proposé de créer. Cette augmentation est compensée en partie par l'application d'un taux de vacance plus élevé (9,8 % pour 2024, contre 9 % dans le budget approuvé pour 2023) et par la réaffectation proposée de cinq emplois pour lesquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Agents locaux	16 390,0	16 772,8	14 829,7	16 168,5	1 338,8

57. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 16 168 500 dollars pour financer les traitements (11 131 600 dollars), les dépenses communes de personnel (3 467 200 dollars) et la prime de danger (1 569 700 dollars) afférents à 372 emplois d'agent(e) local(e).
58. Un taux de vacance de 8,3 % a été retenu aux fins du calcul des prévisions de dépenses relatives aux emplois existants, compte tenu du taux effectif enregistré en mars 2023, et un taux de vacance de 50 % a été appliqué concernant l'emploi qu'il est proposé de réaffecter.
59. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) l'application, dans le calcul des traitements des agents des services généraux recrutés sur le plan national, d'une classe et d'un échelon moyens plus élevés (GS-5, échelon IX) que ceux retenus dans le budget approuvé pour 2023 (GS-5, échelon IV) ; b) l'augmentation des traitements du personnel recruté sur le plan national à Koweït comme suite à l'entrée en vigueur du barème révisé le 1^{er} avril 2022. Cette augmentation est compensée en partie par l'application d'un taux de vacance plus élevé (8,3 % pour 2024, contre 7 % dans le budget approuvé pour 2023), par la réaffectation proposée d'un emploi pour lequel un taux de vacance de 50 % a été appliqué, ainsi que par la suppression proposée d'un emploi.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Volontaires des Nations Unies	61,9	48,0	64,7	62,9	(1,8)

60. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 62 900 dollars pour financer les dépenses afférentes à deux postes de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national qu'il est proposé de maintenir. Un taux de vacance de 0 % a été appliqué, compte tenu du taux de vacance effectif enregistré en mars 2023.
61. La diminution des ressources demandées tient principalement au fait qu'il n'est pas nécessaire de budgétiser des dépenses pour l'appui du bureau de pays du Programme des Nations Unies pour le développement, compte tenu des derniers taux standard communiqués par le programme des Volontaires des Nations Unies.

Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Consultants et services de consultants	136,8	240,6	287,5	283,7	(3,8)

62. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 283 700 dollars pour financer les dépenses afférentes aux consultants et aux services de consultants ; il s'agira à ce titre d'obtenir des services techniques ou spécialisés relatifs aux questions électorales, à l'énergie, à la prévention des conflits, aux droits humains et aux changements climatiques, à la transformation numérique et à la dématérialisation, aux solutions durables, à la santé mentale et à la formation du personnel de la Mission.

63. La diminution des ressources demandées s'explique principalement par le fait qu'il est prévu de moins recourir à des consultants aux fins de la formation du personnel de la Mission.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Voyages officiels	773,0	714,5	1 079,0	1 014,6	(64,4)

64. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 014 600 dollars pour financer les voyages officiels, à savoir : les voyages qui seront effectués dans la zone de la Mission afin de mener des activités essentielles de dialogue, de médiation et de facilitation avec des interlocuteurs nationaux, des acteurs de la société civile, des donateurs et des organisations non gouvernementales, de superviser les bureaux locaux et régionaux, de mener des consultations politiques avec des entités locales et de conduire des missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête dans le domaine des droits humains ; les voyages officiels que la Représentante spéciale du Secrétaire général et ses hauts collaborateurs effectueront en dehors de la zone de la Mission pour mener des consultations politiques de haut niveau avec diverses entités, rencontrer des interlocuteurs haut placés au Siège de l'Organisation et rendre compte de la situation au Conseil de sécurité (645 000 dollars) ; les voyages liés à la formation (369 600 dollars).
65. La diminution des ressources demandées tient principalement au fait que l'on compte recourir davantage aux services de visioconférence, dans la mesure du possible, pour les consultations et les activités de formation prévues dans la zone de la Mission.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Installations et infrastructures	3 488,2	4 232,4	6 420,6	5 704,9	(715,7)

66. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 5 704 900 dollars pour financer les dépenses suivantes : a) matériel de génie (117 800 dollars) ; b) installations préfabriquées (25 100 dollars) ; c) mobilier (36 000 dollars) ; d) matériel de bureau et matériel divers (48 000 dollars) ; e) matériel de sûreté et de sécurité (317 800 dollars) ; f) location de locaux (884 900 dollars) ; g) services collectifs de distribution et services d'élimination des ordures (570 600 dollars) ; h) services d'entretien (1 697 700 dollars) ; i) services de sécurité (355 600 dollars) ; j) travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien (1 248 000 dollars) ; k) papeterie et fournitures de bureau (80 100 dollars) ; l) pièces de rechange et fournitures (86 900 dollars) ; m) matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres (41 400 dollars) ; n) carburants et lubrifiants (140 300 dollars) ; o) fournitures sanitaires et articles de nettoyage (54 700 dollars).
67. La diminution des ressources demandées s'explique principalement par : a) la baisse des dépenses relatives aux travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien, qui tient au fait qu'il n'est plus nécessaire de prévoir des crédits pour la rénovation du bâtiment de la MANUI à Koweït, étant donné que les ressources de 1,6 million de dollars approuvées dans le budget de 2023 sont jugées suffisantes pour couvrir les principales dépenses du projet (voir les paragraphes 86 à 89) ; b) le non-renouvellement des crédits destinés à l'acquisition de groupes électrogènes et de matériel électrique qui avaient été inscrits dans le budget approuvé pour 2023 ; c) la baisse des dépenses relatives aux services collectifs de distribution et aux services d'élimination des ordures, en raison du recours accru à l'énergie solaire et aux autres énergies renouvelables et de l'optimisation de la consommation d'énergie ; d) la baisse des dépenses afférentes à l'acquisition de matériel et de fournitures de sûreté et de sécurité et d'installations préfabriquées, compte tenu des besoins opérationnels. Cette diminution est en partie contrebalancée par : a) la hausse des dépenses

afférentes à la location de locaux, qui tient à l'augmentation du coût des bureaux et de l'hébergement à l'hôtel international de Bassora, compte tenu des derniers tarifs contractuels, et aux nouvelles ressources à prévoir dans le cadre de la participation de la Mission aux dépenses d'hébergement dans le complexe de Mossoul ; b) l'augmentation des dépenses liées à l'acquisition et au remplacement d'articles consommables tels que les batteries, les consommables destinés au traitement de l'eau, les fils, câbles et faisceaux électriques, ainsi que les peintures et les apprêts ; c) l'augmentation des dépenses associées aux carburants et lubrifiants, imputable à la hausse du prix moyen du litre de carburant utilisé pour les groupes électrogènes, soit 1,158 dollar le litre, contre 0,545 dollar le litre prévu dans le budget approuvé pour 2023.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Transports terrestres	535,5	731,0	1 056,5	1 196,1	139,6

68. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 196 100 dollars pour financer les dépenses suivantes : a) acquisition de véhicules (387 400 dollars) ; b) acquisition de matériel destiné aux ateliers de réparation des véhicules (36 000 dollars) ; c) location de véhicules (23 200 dollars) ; d) réparations et entretien (9 000 dollars) ; e) assurance responsabilité (21 400 dollars) ; f) pièces de rechange (337 400 dollars) ; g) carburants et lubrifiants (381 700 dollars).
69. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) la hausse prévue de la consommation d'huile diesel (250 600 litres, au prix moyen de 1,086 dollar par litre, contre 113 000 litres, au prix moyen de 0,545 dollar par litre, dans le budget approuvé pour 2023) ; b) l'acquisition du matériel nécessaire aux travaux d'entretien dans les ateliers de réparation des véhicules, compensée en partie par la diminution des ressources prévues pour le remplacement des véhicules vétustes et l'achat de pièces de rechange.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Opérations aériennes	3 226,1	3 381,7	3 150,5	3 850,1	699,6

70. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 3 850 100 dollars pour financer les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, composée de deux avions, qui devraient totaliser 925 heures de vol. Ce montant servirait à payer : a) des services (8 000 dollars) ; b) les droits d'atterrissage et les redevances de manutention au sol (218 100 dollars) ; c) les indemnités de subsistance des équipages (8 800 dollars) ; d) les carburants et lubrifiants (1 101 500 dollars) ; e) les frais de location et d'exploitation (2 507 500 dollars) ; f) l'assurance responsabilité (6 200 dollars).
71. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) la hausse du prix moyen du carburéacteur (2,270 dollars par litre, contre 1,00 dollar par litre dans le budget de 2023) ; b) la hausse des dépenses liées à la location et à l'exploitation des avions, la part des dépenses à la charge du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen devant passer de 25 % à 20 % pour l'un des avions.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Communications et informatique	2 692,4	2 524,4	2 707,0	2 927,5	220,5

72. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 2 927 500 dollars pour financer les dépenses suivantes : a) matériel de communication et matériel informatique (435 500 dollars) ; b) services de télécommunication et de réseau (393 800 dollars) ; c) entretien du matériel de communication et du matériel informatique et services d'appui (1 262 100 dollars) ; d) pièces de rechange (227 500 dollars) ; e) logiciels, licences et redevances (480 200 dollars) ; f) services d'information et de publication (128 400 dollars).
73. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) l'acquisition de matériel de communication et de matériel informatique, notamment d'ordinateurs portables, et le remplacement du matériel ayant dépassé sa durée d'utilité, l'acquisition de répéteurs radio nécessaires pour les radiocommunications de sécurité dans la région du Kurdistan, et l'acquisition de contre-mesures électroniques devant équiper les véhicules de l'ONU pour assurer la sécurité des convois transportant du matériel ; b) l'entretien du matériel de communication et de matériel informatique et les services d'appui connexes, comme suite à l'installation des contre-mesures électroniques qu'il est prévu d'acquérir. Cette augmentation est compensée en partie par la diminution des dépenses prévues pour les services centralisés de transpondeur et par la baisse des dépenses afférentes à la communication mobile et à la transmission de données du fait du recours accru à des applications Web et en nuage.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Santé	324,5	153,9	334,9	345,2	10,3

74. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 345 200 dollars pour financer l'acquisition de matériel (4 000 dollars), de services médicaux (172 500 dollars) et de fournitures médicales (168 700 dollars).
75. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par la hausse des dépenses prévues pour les articles consommables, les fournitures et les vaccins, compensée par la baisse des crédits demandés pour l'acquisition de matériel médical.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Crédits ouverts 2023</i>	<i>Montant nécessaire 2024</i>	<i>Variation 2024-2023</i>
Fournitures, services et matériel divers	2 022,9	727,1	970,0	1 086,0	116,0

76. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 086 000 dollars pour financer les dépenses suivantes : a) détente et loisirs (63 900 dollars) ; b) honoraires, fournitures et services liés à la formation (140 800 dollars) ; c) réceptions officielles (25 000 dollars) ; d) dépenses de représentation diverses (25 000 dollars) ; e) assurances générales (45 000 dollars) ; f) frais bancaires (72 200 dollars) ; g) demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements (8 000

dollars) ; h) fret et dépenses connexes diverses (378 500 dollars) ; i) rations (119 100 dollars) ; j) services contractuels (155 900 dollars) ; k) services divers (52 600 dollars).

77. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par la hausse des dépenses de fret et des coûts connexes, qui tient au nombre plus élevé d'acquisitions prévues, ainsi que par la hausse des frais de formation et des dépenses afférentes aux fournitures et aux services liés à la formation.

Ressources extrabudgétaires

a) Contributions volontaires

78. En 2023, la Mission devrait utiliser des contributions volontaires d'un montant de 437 700 dollars comme suit :
- a) un montant de 114 700 dollars au titre du fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad, devant servir à mener à bien le projet de réaménagement des berges, lequel constitue le dernier projet financé par ce fonds d'affectation spéciale ;
 - b) un montant de 323 000 dollars au titre du fonds d'affectation spéciale Appel pluriannuel du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, devant servir à financer les dépenses de personnel afférentes à un emploi de temporaire (P-4) et permettre l'exécution d'activités destinées à renforcer la mobilisation politique de la jeunesse iraquienne, à promouvoir la participation des Iraquiennes à la vie politique et à faire avancer les questions touchant la sécurité de l'approvisionnement en eau et les effets néfastes des changements climatiques.
79. En 2024, des contributions volontaires d'un montant de 323 000 dollars devraient être utilisées au titre du fonds d'affectation spéciale Appel pluriannuel ; elles permettraient de financer les dépenses afférentes à l'emploi de temporaire (P-4) qu'il est proposé de maintenir et dont le (la) titulaire continuerait d'appuyer les activités menées pour renforcer l'action politique de la Mission, soutenir la participation des Iraquiennes et de la jeunesse iraquienne au dialogue politique, promouvoir la sécurité de l'approvisionnement en eau et lutter contre les effets néfastes des changements climatiques en Iraq.
80. La diminution du montant des contributions volontaires prévu pour 2024 par rapport à 2023 tient au fait que le projet de réaménagement des berges financé au moyen du fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad devrait prendre fin.

b) Recouvrement des coûts

81. En 2023, au moyen du mécanisme de recouvrement des coûts, la Mission devrait percevoir un montant de 10 485 700 dollars de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et de l'équipe de pays des Nations Unies pour les services qu'elle fournit à ces entités dans les domaines de la sécurité, de la gestion de l'espace, des services médicaux et de l'approvisionnement en carburant et en fournitures diverses. La prestation de ces services a pour but de faire des économies d'échelle et de permettre une exécution plus efficace des mandats, conformément à l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Les ressources recouvrées, qui s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire de la Mission, serviront à financer six emplois (deux emplois d'agent(e) du Service mobile et quatre postes de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international), la poursuite des activités de l'Unité de gardes des Nations Unies ainsi que d'autres dépenses faisant l'objet d'un partage des coûts (personnel et services de sécurité, gestion de l'espace, services de nettoyage, services technologiques, transports terrestres, services médicaux et approvisionnement en carburant et en fournitures diverses).

82. De même, en 2024, la Mission devrait percevoir des ressources d'un montant de 10 485 700 dollars de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et de l'équipe de pays des Nations Unies. Ces ressources serviront à financer les six emplois qu'il est proposé de maintenir (deux emplois d'agent(e) du Service mobile et quatre postes de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international), la poursuite des activités de l'Unité de gardes des Nations Unies ainsi que d'autres dépenses faisant l'objet d'un partage des coûts (personnel et services de sécurité, gestion de l'espace, services de nettoyage, services technologiques, transports terrestres, services médicaux et approvisionnement en carburant et en fournitures diverses).

II. État d'avancement des travaux de rénovation des locaux du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad

83. Le fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad a été créé pour construire à Bagdad un complexe intégré qui accueillerait tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies travaillant en Iraq.
84. Le 31 mars 2010, le fonds d'affectation spéciale a reçu 25 millions de dollars du Gouvernement iraquien et 760 600 dollars de la part des Gouvernements grec, italien, luxembourgeois, polonais, suédois et tchèque. En juin 2011, une nouvelle contribution de 25 millions de dollars a été versée par le Gouvernement iraquien, ce qui porte la somme totale reçue par le fonds à 50 760 600 dollars.
85. Tous les projets financés par le fonds d'affectation spéciale ont été menés à bien, à l'exception du projet de réaménagement des berges, qui sera achevé à la fin de 2023.

III. État d'avancement des travaux de réaménagement du bâtiment de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq à Koweït

86. Les locaux du Bureau d'appui commun de Koweït sont mis gratuitement à la disposition de l'ONU par le Gouvernement koweïtien afin d'accueillir le Bureau d'appui de la MANUI et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. La réfection des bureaux et des installations de Koweït est en suspens depuis 2004, lorsque la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït a transféré cette responsabilité à la MANUI. La remise en état prévue des bureaux de la MANUI et du complexe général de Koweït vise à garantir de bonnes conditions de travail et à assurer la sécurité du personnel qui continue d'utiliser ces locaux. La Mission poursuivra les efforts qu'elle a entrepris auprès du Gouvernement koweïtien, en vain jusqu'à présent, pour obtenir les fonds nécessaires à ces travaux.
87. Dans le budget de 2023, l'Assemblée générale a approuvé l'ouverture de crédits d'un montant de 1 674 200 dollars pour la rénovation prévue du bâtiment.
88. Sur la base des dernières évaluations menées et des consultations tenues avec une entreprise de construction indépendante au début de 2023, il a été déterminé que, plutôt que de remettre en état le complexe délabré, pour lequel les travaux de rénovation devraient coûter 2,9 millions de dollars (d'après les dépenses prévues pour 2023) et durer 19 mois, une autre option, plus économique, pourrait consister à construire, dans l'enceinte du complexe, un bâtiment adapté aux besoins. D'après des évaluations internes, les coûts de construction du nouveau bâtiment ne devraient pas dépasser les ressources déjà approuvées dans le budget de 2023 et pourraient représenter une économie de 1,2 million de dollars par rapport aux travaux de rénovation du bâtiment existant qui étaient initialement envisagés. Le nouveau bâtiment, dont la construction devrait durer 12 mois, sera doté d'espaces de travail alliant qualité, sécurité et respect de l'environnement, et notamment d'un dispositif de chauffage et de climatisation efficace, d'un système d'approvisionnement en énergie renouvelable et d'équipements économes en eau, ce qui devrait permettre de réduire les coûts d'entretien annuels.

89. Un accord de partage des coûts, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023, prévoit que les dépenses opérationnelles renouvelables du bâtiment sont prises en charge par toutes les missions clientes, selon un ratio de 89 % pour les missions bénéficiant de l'ensemble des gammes de services¹ et de 11 % pour les missions bénéficiant uniquement de services de traitement des états de paie et des indemnités pour frais d'études², sur la base de l'effectif approuvé de chaque mission.

¹ Les missions bénéficiant de l'ensemble des gammes de services sont les suivantes : le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq.

² Les missions bénéficiant uniquement de services de traitement des états de paie et des indemnités pour frais d'études sont les suivantes : la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, le Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Annexe I

Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7/Add.6)

Le Comité consultatif note que les emplois soumis à recrutement national sont les plus touchés par la restructuration et les suppressions proposées. Il compte que la Mission poursuivra les efforts qu'elle mène afin de promouvoir la transformation d'emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national et le renforcement des capacités, et qu'elle présentera des propositions à cet égard dans ses futurs projets de budget (par. 15).

Le Comité consultatif prend note de l'approche stratégique adoptée par la Mission pour rationaliser ses structures et ses ressources, obtenir des gains d'efficacité dans le cadre de l'exécution de son mandat et s'adapter à l'évolution des circonstances, notamment en tenant compte des enseignements tirés de l'expérience et en s'employant à transformer des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national. Il compte que le Secrétaire général fournira des informations actualisées concernant la restructuration, notamment sur les enseignements qui en ont été tirés, dans le prochain projet de budget (par.17).

Le Comité consultatif prend note avec préoccupation du nombre d'emplois vacants depuis longtemps, notamment dans les catégories du personnel recruté sur le plan national. Il compte que les emplois vacants seront pourvus dans les meilleurs délais et que des informations actualisées sur l'état d'avancement des recrutements seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget (par. 18).

Le Comité consultatif estime que l'externalisation des services de soutien psychosocial présente des avantages et compte que la MANUI communiquera son analyse coûts-avantages et les enseignements tirés de l'expérience aux autres missions pour qu'elles les examinent, en tenant compte de leur environnement opérationnel et de leurs besoins particuliers (par. 23).

En attendant de connaître la contribution des autres missions aux dépenses de rénovation des locaux de Koweït, le Comité consultatif recommande une réduction de la hausse proposée au titre des installations

La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) continue de recenser les fonctions exercées par des membres du personnel recrutés sur le plan international qui pourraient être exercées par du personnel recruté sur le plan national, et elle poursuivra ses efforts en vue du renforcement des capacités nationales.

L'approche stratégique adoptée par la Mission pour rationaliser ses structures a favorisé une plus grande intégration des équipes chargées des travaux d'analyse politique et des rapports, ce qui a permis une collaboration plus étroite entre les composantes internes ainsi qu'avec l'équipe de pays des Nations Unies sur les questions politiques, notamment celles touchant les changements climatiques et la participation politique des femmes.

La Mission continue de prendre des mesures pour que les postes vacants soient pourvus rapidement. Il est proposé dans le présent rapport de supprimer un emploi d'agent(e) local(e) vacant de longue date. Une liste des emplois vacants depuis plus de deux ans, accompagnée de justifications et de précisions concernant l'état d'avancement des procédures de recrutement, figure dans le complément d'information sur les prévisions budgétaires.

Les informations sur l'analyse coûts-avantages et les enseignements tirés de l'externalisation des services de soutien psychosocial sont en train d'être rassemblées et seront communiquées aux départements du Siège concernés, qui les diffuseront aux autres missions.

On trouvera des informations sur l'état d'avancement du projet aux paragraphes 86 à 89 du présent rapport.

et infrastructures de 10 %, soit 325 800 dollars. Il compte que des informations supplémentaires sur ce projet seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget, notamment en ce qui concerne les modalités envisagées en matière de partage des coûts et la contribution du pays hôte ou les autres sources de financement extrabudgétaire (par. 25).

Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fera systématiquement figurer des informations ventilées sur le recouvrement des coûts dans ses futurs projets de budget, en précisant les services fournis aux différentes entités et les montants recouverts (voir également [A/76/7/Add.6](#), par. 29) (par. 29).

Le Comité consultatif compte que de plus amples efforts seront faits pour lutter contre le déséquilibre entre les genres dans les effectifs de la MANUI et que tous les futurs projets de budget comprendront des informations actualisées à ce sujet (voir également [A/76/7/Add.7](#), par. 31 et [A/75/7/Add.7](#), par. 16) (par. 31).

Le Comité consultatif prend acte de la répartition géographique du personnel de la MANUI et espère bien que des efforts supplémentaires seront faits pour parvenir à une représentation géographique équitable des États Membres parmi le personnel occupant des postes de rang élevé (classe D-1 et au-delà), et que des informations actualisées seront communiquées à ce sujet dans tous les futurs projets de budget (par. 32).

Le Comité consultatif compte que des informations actualisées seront communiquées au sujet du projet de complexe intégré de Mossoul dans le prochain projet de budget (par. 33).

On trouvera des informations sur le recouvrement des coûts, notamment sur les services fournis aux différentes entités, dans le rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales ([A/78/6 \(Sect.3\)/Add.1](#)).

Le groupe de travail sur la parité des genres de la MANUI, présidé par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale et composé de membres du Bureau du Chef de cabinet, du Bureau du Chef de l'appui à la Mission, de la Section des ressources humaines et du Groupe des questions de genre, continue de suivre la réalisation des objectifs de parité des genres et d'en rendre compte. Il examine régulièrement les recrutements et les meilleures pratiques, suit les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan pour la parité des genres pour 2023-2024 et s'emploie à intensifier ses activités de sensibilisation pour encourager un plus grand nombre de femmes à se porter candidates, notamment dans les services d'appui et de sécurité sur le terrain, où des déséquilibres entre les genres ont été constatés.

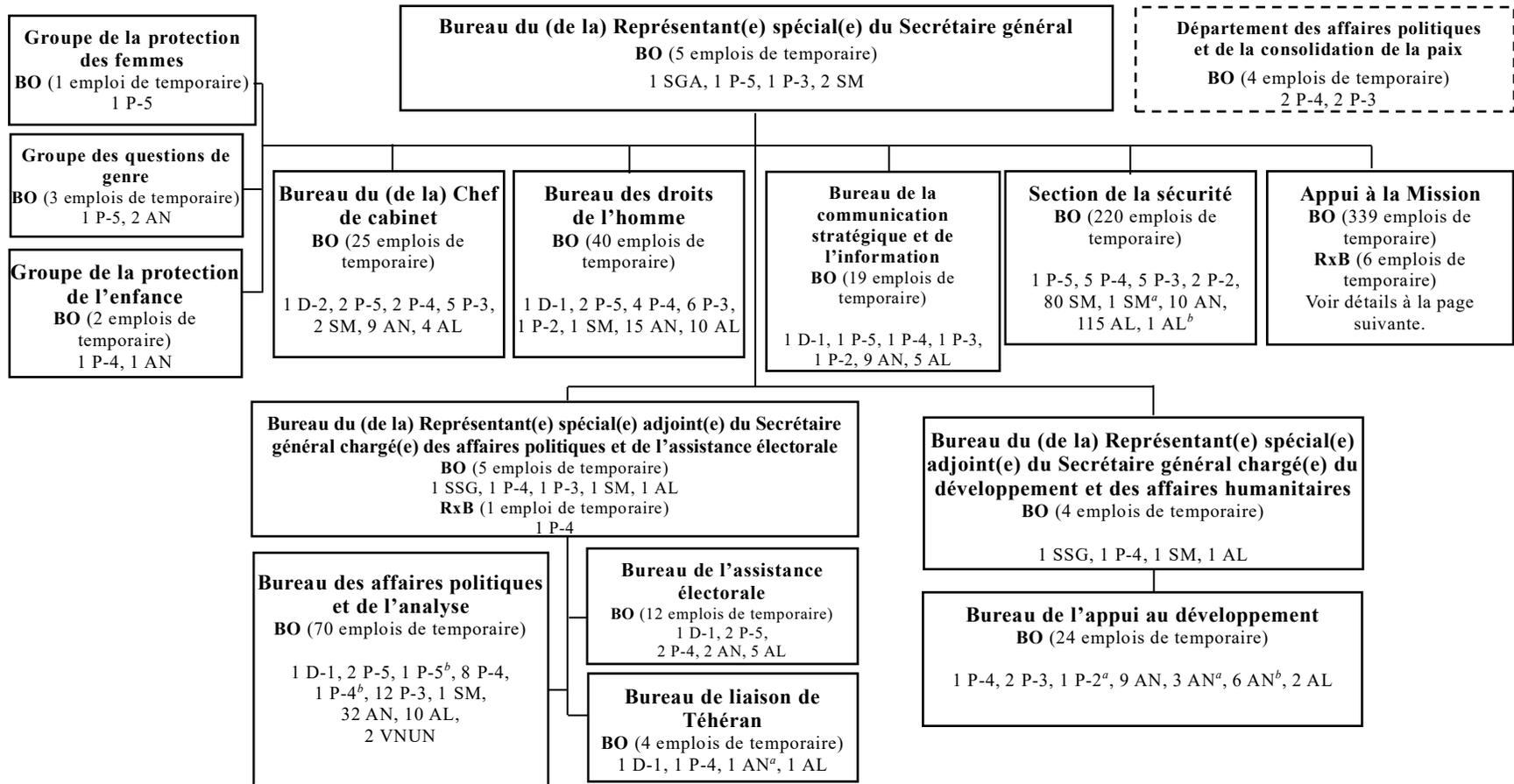
La MANUI a pris des mesures pour parvenir à une représentation géographique équitable parmi le personnel occupant des postes de rang élevé et, à cet égard, assure un suivi étroit des recrutements. Les responsables des postes à pourvoir ont été sensibilisés à l'importance de la répartition géographique du personnel de la MANUI, et la Section des ressources humaines donne des orientations sur l'utilisation des outils Inspira permettant de suivre la répartition actuelle.

Le projet de complexe intégré de Mossoul, en cours, est achevé à environ 70 %. Pour 2022, le montant de la part des dépenses d'investissement à la charge de la Mission au titre des travaux de rénovation du complexe s'est élevé à 519 200 dollars. Pour 2024, des crédits de 337 500 dollars ont été prévus au budget pour financer la part des dépenses d'hébergement dans le complexe revenant à la Mission.

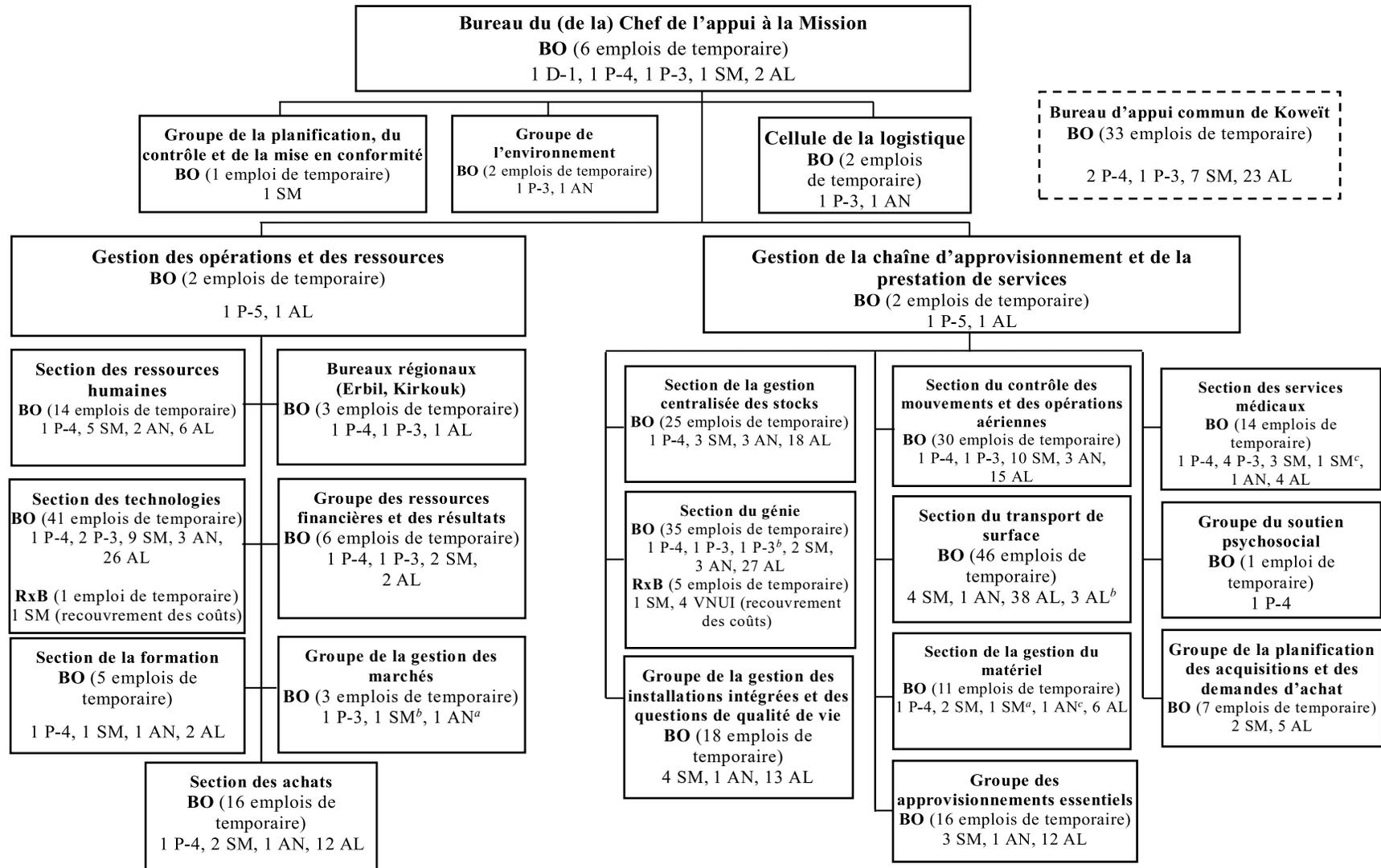
Annexe II

Organigramme et répartition des postes pour 2024

A. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq



B. Appui à la Mission



Abbréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNUI = Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international ; VNUN = Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national.

^a Réaffectation.

^b Transfert.

^c Création.